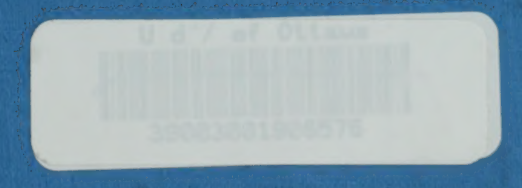
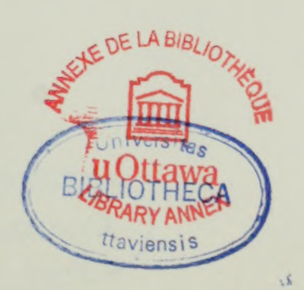


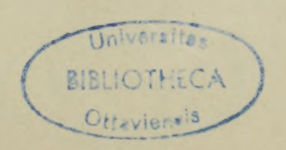

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
BIBLIOTHECA
LIBRARY ANNEX
ttaviensis

LE PREMIER

TRUDELLE

EN CANADA

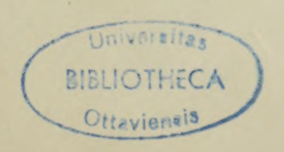
ET SES DESCENDANTS

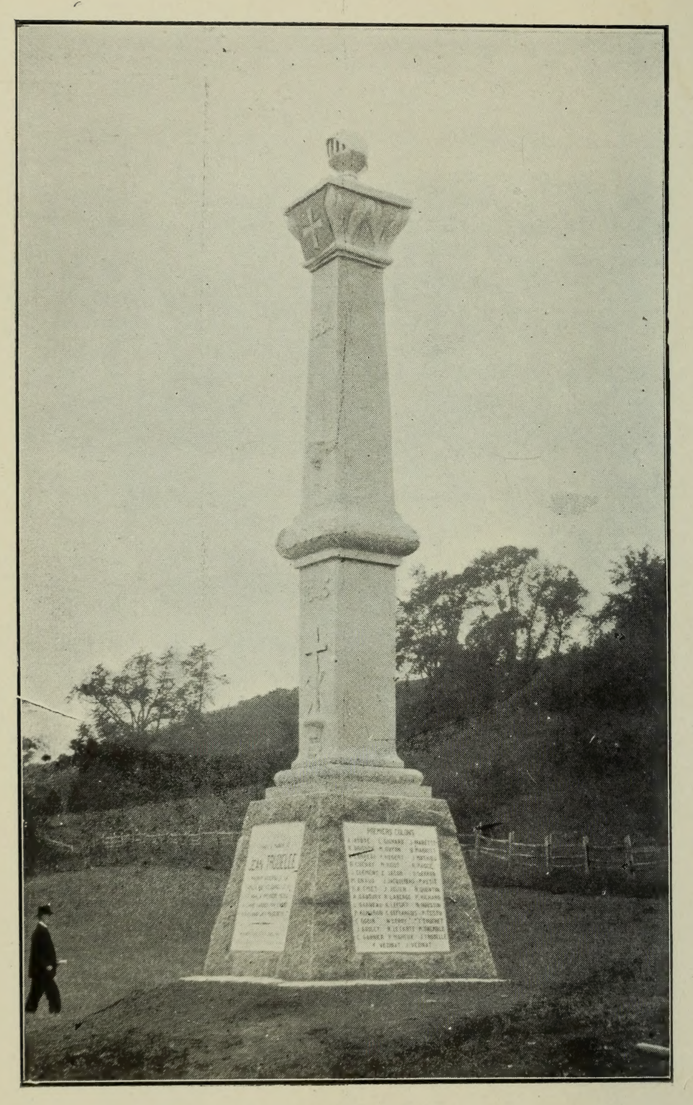


1645

Le premier Trudelle en Canada et ses descendants

QUEBEC
IMP. BROUSSEAU & DESROCHERS
1911





LE MONUMENT TRUDELLE

JEAN TRUDELLE

Au bord du Saint-Laurent, dans le coquet village
Nommé l'Ange-Gardien, s'élève un monument
En l'honneur du colon à l'esprit droit et sage
Qui fut le fondateur de ce lieu si charmant.

Jean Trudelle est son nom. On vante son courage,
Sa foi, son caractère et son grand dévouement.
C'est sous le toit béni de cet humble ermitage
Que le prêtre à l'autel consacra le froment

Au bas de l'obélisque avec art se détache
Une gerbe portant la croix, la faux, la hache,
Symbole du chrétien et du vrai laboureur.

La famille Trudelle avait pris pour devise :
" Adsum ! " Elle a servi la patrie et l'Eglise ;
Et son beau nom figure au livre de l'honneur !

J.-B. CAOUETTE.

Québec, mars 1911.

Québec, le 3 mars 1911

M. T.-Alfred Trudelle,
Québec,

Cher Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir et d'intérêt le manuscrit concernant la FAMILLE TRUDELLE EN CANADA, *que vous avez eu l'obligeance de me communiquer.*

J'ai trouvé là une foule de renseignements sur les premiers ancêtres de votre famille sortis du Perche en France pour s'établir au Canada. Ces renseignements, puisés aux meilleures sources, auraient peut-être été perdus, si vous n'aviez eu la bonne inspiration de les recueillir pour en faire bénéficier, non seulement la nombreuse et belle famille des Trudelle, mais le public en général.

Ce livre sera donc d'un grand intérêt pour tous ; il sera, sans aucun doute, bien accueilli par tous ceux qui poursuivent des études généalogiques. La famille Trudelle en particulier verra d'un bon œil l'apparition d'un ouvrage destiné à la grandir aux yeux des contemporains.

Donc, cher Monsieur Trudelle, je vous encourage bien sincèrement à mettre votre ouvrage à la connaissance du public en le publiant, car cette œuvre est patriotique aussi bien qu'historique et par le fait elle doit figurer parmi les ouvrages canadiens.

Votre bien dévoué serviteur,

N.-E. DIONNE

L'oiseau revient toujours au nid qui l'a vu naître, de même le coeur au berceau de ses souvenirs.

AU LECTEUR

En présentant ce petit opuscule au lecteur nous n'avons pas l'intention de lui soumettre un ouvrage parfait, car bien que nous le voudrions, notre prétention n'irait pas jusque-là, étant donné que nos ressources à cette fin sont bien limitées. Notre seule ambition en publiant ce petit livre est de faire connaître, tant soit peu, le premier Trudelle venu en Canada et partant aussi ses descendants.

Nous nous contenterons donc de mettre sous les yeux du lecteur un modeste et sommaire compte-rendu de nos recherches et études sur la vie de notre premier ancêtre en ce pays et sur ce qui s'y rattache.

Ce travail est le réveil du passé avec ses précieux souvenirs. Nous espérons que les descendants de " JEAN TRUDELLE " y trouveront ce qui peut leur manquer pour remonter jusqu'au berceau de la famille, et puiser à cette source les plus belles qualités du coeur.

Maintenant, que celui qui a les connaissances requises et le désir d'utiliser les quelques cueillettes groupées dans ce volume, pour en former un bouquet littéraire plus gracieux et plus embaumé que le nôtre, fasse valoir ses aptitudes à l'effet de rendre au complet le parfum que devrait exhaler ce bouquet humblement présenté au lecteur à l'occasion de l'érection du " monument Trudelle ".

T.-ALF. TRUDELLE.

Il n'y a pas de milieu
entre la vérité et l'erreur.

LE NOM REEL

Avant d'entrer dans le récit de la vie de " JEAN TRUDELLE ", il est important de s'assurer du nom véritable de cet ancêtre. Les quelques renseignements qui suivent aideront le lecteur à résoudre cette question.

L'abbé Ferland, dans son " Histoire du Canada " nous donne " JEAN TRUDELLE ", le premier de ce nom arrivé à Québec en 1645, venant de Parfondeval, France. L'acte de naissance, le contrat de mariage, l'acte de sépulture, etc., de

celui-ci, sont signés : " JEAN TRUDELLE " ; et de plus nous trouvons toujours la même signature dans les archives et sur les actes notariés et autres entre les mains des descendants, à l'Ange-Gardien. Il est établi aussi que par le passé, tous les membres de la famille, à l'Ange-Gardien, signaient : " TRUDELLE ". Cependant il y eut un écart vers 1790 provenant du fait que l'un de ces membres étant appelé à signer son nom et ne sachant pas écrire, un témoin signa " TRUDEL " ; de là probablement l'erreur involontaire de tous ceux qui ont adopté cette manière de signer leur nom et qui n'est cependant pas celui de leur premier ancêtre qui le tenait lui-même de sa famille en France.

Nous reproduisons ici, à ce propos, une lettre de M. Joseph Trudelle, fils d'Ambroise, le dernier Trudelle en possession du bien paternel. Ce Joseph est le possesseur des documents et actes notariés qui ont rapport à la famille, depuis le premier " JEAN TRUDELLE " jusqu'à nos jours.

“ Je trouve, dit-il, dans les vieux
“ papiers de mes vieux parents des
“ contrats de mariage, des actes de
“ vente, etc—ils sont signés “ TRU-
“ DELLE ”. Ces vieux papiers remon-
“ tent comme suit : 1667-1669-1692-
“ 1734 - 1735-1738-1742-1743-1769-1778-
“ 1779-1772-1799, ainsi de suite. Ce qui
“ démontre que si vous érigez un monu-
“ ment à la mémoire de “ JEAN TRU-
“ DELLE ”, c'est certainement “ TRU-
“ DELLE ” qui doit être mis sur le
“ monument et non pas “ TRUDEL ”.

Ajoutons que lorsque l'architecte a été chargé de faire le tracé d'un monument à “ JEAN TRUDELLE ”, il lui a fallu étudier l'histoire, puiser les renseignements nécessaires aux meilleures sources et consulter les personnes les plus compétentes et les plus autorisées afin d'être en tout véridique. Cependant, quoique bien renseigné et convaincu, cet architecte a voulu prouver de plus, par le document qui suit, qu'il devait se conformer à la vérité et à l'histoire ; de là le nom “ JEAN TRUDELLE ” à la face du monument.

COPIE D'UN DOCUMENT A L'APPUI DE L'ORTHOGRAPHIE DU NOM DE "JEAN TRUDELLE"

" Les soussignés sont d'opinion que le
" nom qui doit être inscrit sur le
" monument à ériger à l'Ange-Gardien
" à la mémoire du premier " TRU-
" DELLE " venu en Canada, le soit
" sans altération et tel que le com-
" portent les vieux manuscrits, c'est-
" à-dire " JEAN TRUDELLE ".

"Signé" A.-B. GOSSELIN, Ptre,
Prof. et Arch. à l'U. L.

EUDORE EVANTUREL,
Archiviste.

A.-B. ROUTHIER,

R.-E. CASGRAIN,
Ancien curé et auteur de l'histoire
de l'Ange-Gardien.

PHILIAS GAGNON,
Gardien, archives judiciaires.

N.-E. DIONNE,
Bibliothécaire de la Législature
de la Province de Québec.

THS. CHAPAIS,

E.-O. CORRIVEAU, Ptre,
Curé de l'Ange-Gardien.

Maintenant, partant de ce principe que le monument, que l'on se proposait d'ériger, devait rappeler le souvenir de "JEAN TRUDELLE", le comité exécutif, dans une assemblée du 9 avril 1910, déclara que si le nom de cet ancêtre était inscrit sur le dit monument, il devait l'être sans altération.

Enfin, nous pouvons conclure, qu'il est suffisamment établi que le nom de famille est bien "TRUDELLE" et qu'il serait à désirer que tous les membres de cette famille portassent le nom véritable, tel que nous l'a légué notre premier ancêtre, afin que nous soyons aussi reconnus tous comme descendants d'une même souche. Permettre la modification d'un nom entraîne souvent à de grands incon-

vénients. Je citerai ici quelques noms des nôtres, qui ont été tellement défigurés qu'il est pour ainsi dire impossible de reconnaître en eux des " TRUDELLE ". Voici : Twedell, Twsdel, Turdel, Trodal, Truswell, Truell, etc.

Tenons donc à conserver ce qui nous vient du vrai français et de notre mère-patrie. Ne permettons pas que notre nom soit morcelé et encore moins changé. Conservons en entier ce qui donne cette véritable et agréable consonnance française à notre nom ; et enfin demandons-nous si notre premier ancêtre aurait toléré aucun changement sur l'orthographie de son nom.

Afin de nous conformer à ce que nous venons de démontrer et pour éviter toute confusion ou erreur dans l'orthographie des noms des membres de la famille, nous appliquerons le nom " TRUDELLE " à tous ceux dont il sera fait mention dans la suite de cette histoire.

FRANCE



Où fut baptisé "Jean Trudelle"

La bénédiction de Dieu est sur les familles où l'on se souvient des aïeux.

1645 A 1699

"JEAN TRUDELLE"

" JEAN TRUDELLE ", dont il est fait mention dans cette histoire est la première et unique souche au Canada de toutes personnes de ce nom, tant en notre pays qu'au Etats-Unis d'Amérique.

Il naquit en 1629, à Parfondeval, près de Mortagne au Perche, Département de l'Orne, France, et était le fils de " JEAN TRUDELLE " et de Marguerite Nouier de la dite paroisse.

Nous extrayons, d'une lettre de M. Fouque, curé de Parfondeval, le passage suivant qui est une représentation fidèle de cette paroisse :

...“ Quoique ce vallon soit étroit, “ toutefois sa forme gracieuse relevée “ encore ça et là par des bouquets “ d'arbres et des taillis naturels et arti- “ ficiels, en fait un joli petit paysage. “ Le village principal occupe le coteau “ situé au midi. Quatre routes le tra- “ versent en se croisant à angles irré- “ guliers. Vu de la côte opposée, il pré- “ sente un ensemble d'un pittoresque “ aussi varié qu'agréable. Dans le prin- “ temps le tout offre aux yeux un “ véritable parterre dont les routes “ sont les allées et où des troupes de “ petits oiseaux, principalement des “ pinsons, des fauvettes, des bouvreuils “ et des rossignols, viennent bâtir leurs “ tentes aériennes. Nous pouvons “ jouir alors de la douceur du climat, “ de la beauté de la verdure et des “ fleurs et du concert innocent des “ gentils petits hôtes qui s'ébattent “ tout près de nous. ...Mon pres-

" bytère, caché comme un nid dans
" des bouquets où l'art a peu de chose
" à faire, est un délicieux ermitage. A
" quelques pas de ma demeure, la route
" de Mortagne à Mamers traverse la
" vallée du nord au midi, en décrivant
" une courbe d'un bel effet, et je peux
" sans sortir de la solitude jouir de la
" vue et entendre le bruit des voyageurs
" qui circulent..."

D'après l'Abbé Ferland il y eut 29 colons qui arrivèrent du Perche au Canada, depuis le commencement de l'année 1641 à celle de 1666 ; et de ce nombre fut " JEAN TRUDELLE," en 1645. Il n'avait alors que 16 ans et était le premier arrivant de la paroisse de Parfondeval.

Québec fut l'endroit où il se fixa d'abord, en attendant qu'il pût acquérir une terre qu'il désirait cultiver. Nous ne savons pas quelles étaient les occupations de ce jeune homme durant les dix années qu'il séjourna à Québec ; toutefois ses rapports avec les personnes les plus marquantes de cet époque nous font voir qu'il était beau-

coup apprécié, de même que sa femme qui, par ses qualités d'esprit et d'intelligence, sut attirer le respect et l'admiration de tous.

Le 14 novembre 1655 (un dimanche) " JEAN TRUDELLE ", âgé de 26 ans épousa à Beauport, dans la maison de Monsieur Giffard, de Mortagne, médecin et premieur seigneur de Beauport, une belge, Marguerite Thomas, âgée de 21 ans. Elle était la fille de Jean Thomas et de Marguerite Frédrey, de la paroisse de Hoban, près de Liège, Belgique, où elle était née en 1634. Il est de tradition dans la famille Thomas dit Bigaouette que le premier Thomas venu au Canada, ayant été fait prisonnier par les sauvages, fut adopté par une vieille sauvagesse du nom de Bigaouette qui lui sauva la vie et dont il prit le nom par reconnaissance.

D'après l'histoire de notre pays nous savons que la messe était célébrée dans la maison de M. Giffard, à Beauport, où il y avait une chapelle à cet effet. Nous concluons donc d'après l'acte de mariage passé en la dite maison que les

époux, " JEAN TRUDELLE " et Marguerite Thomas furent unis dans la chapelle en question.

Le contrat de mariage fut passé le 13 novembre 1655 à Québec par le notaire Badeau. Le Révérend Père Paul Ragueneau, jésuite, unit les époux en présence de M. Jean LeBey, prêtre, Charles de Lauzon Charny, fils du gouverneur, de Juchereau de More, Sieur de La Ferté et de St-Denis, etc., etc.

Ci-suivent copies du contrat et de l'acte de mariage de " JEAN TRUDELLE " et de Marguerite Thomas :

CONTRAT DE MARIAGE ENTRE JEAN TRUDELLE ET MARGUERITE THOMAS

" Furent présents en leurs personnes " JEAN
" TRUDELLE " fils de " Jean Trudelle " et
" de Marguerite Nouier ses père et mère tous
" deux vivants de la paroisse de Parfondeval.
" de Mortagne au Perche pour lui en son nom
" d'une part et Marguerite Thomas fille de
" Jean Thomas et de Marguerite Frédry de la
" paroisse de Staban, au pays de Liège pour
" elle et en son nom d'autre part. Lesquelles

“ parties de bon gré et volonté reconnaissent
“ et confessent avoir fait le traité et promesse
“ de mariage qui en suivent, c'est à savoir : que
“ le dit “ JEAN TRUDELLE ” futur époux
“ promet prendre la dite Marguerite Thomas
“ pour sa femme et épouse, comme aussi la dite
“ fille le promet prendre pour son mari et
“ époux, et le dit mariage faire et solemniser en
“ face de l'Eglise Catholique, Apostolique et
“ Romaine le plutôt que faire se pourra et
“ qu'il sera avisé et délibéré entre eux et leurs
“ amis pourvu que Dieu et notre dite Mère la
“ Sainte Eglise y consentent et accordent et
“ qu'aucun légitime empêchement entre eux
“ n'y interviennent pour être un et commun
“ en tous biens, meubles, acquets, et conquets,
“ immeubles, suivant la coutume de Paris en
“ faveur duquel futur mariage et pour à y
“ celui parvenir portera la future épouse 650
“ livres tournois à laquelle somme ces meubles,
“ habits et autres commodités ont été amia-
“ blement estimé entre les dites parties et à la
“ future épouse douée de la somme de 300
“ livres tournois de droits préfix pour une
“ fois payés seulement le préciput sera
“ réciproque de la somme de 300 livres
“ tournois. Pourra le dit futur époux

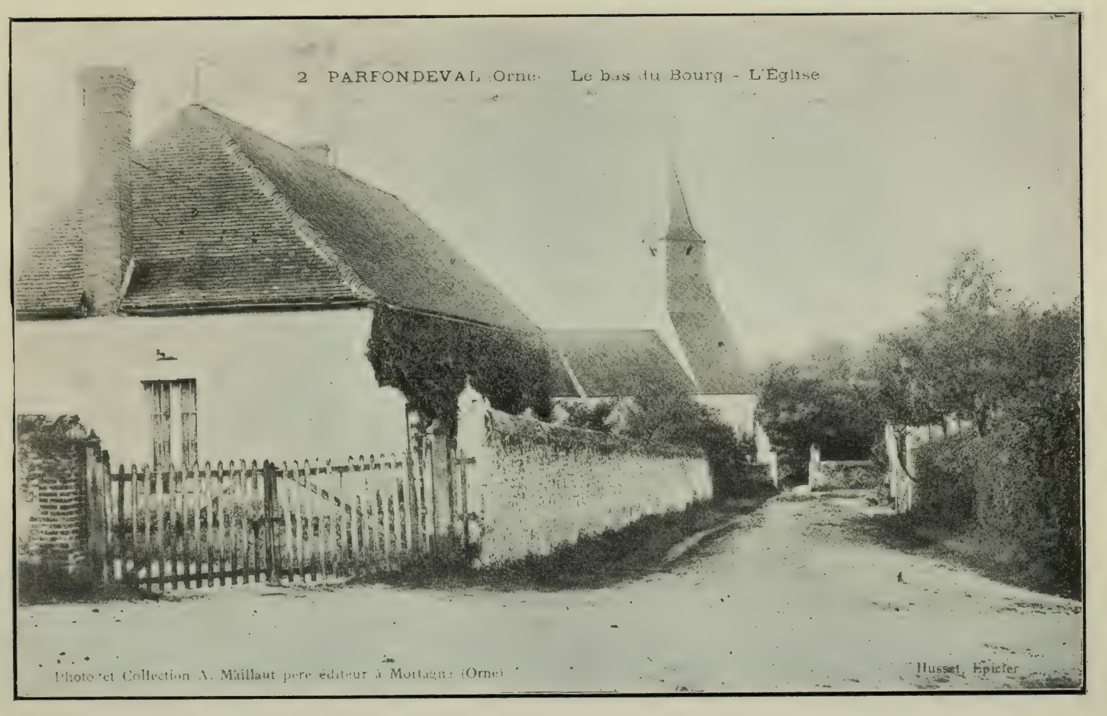
" advenant la dissolution de la dite commu-
" nauté renoncé à icelle et en ce faisant
" reprendre ce qu'elle aura porté avec son dit
" futur époux en doirs et préciput tels que
" desssus et tout ce que pendant et constant
" le dit mariage lui sera adonné et échu par
" succession, donation, etc....Le tout fran-
" chement et équitement sans payer aucune
" dette de la dite communauté, encore qu'elle
" y fût obligée ou condamnée. Et ont été les
" points et conditions ci-dessus en présence du
" Rév. Père Paul Ragneau et Jean Le Bey,
" prêtre et de Robert Giffard, écuier, Sieur
" de Beauport, et de Madame Marie Renouard
" sa femme, de Mr. Charles de Lauzon, écuier,
" Sieur de Charney et de Madame Louise
" Giffard son épouse, de noble homme Jean
" Juchereau Sieur de Maure, de Jean
" Juchereau, écuier, Sieur de Laferté et de
" Mlle Marie Giffard sa femme, de Nicolas
" Juchereau, Sieur de St-Denis et de Zacarie
" Dupuis aussi écuier, tous amis des dits futurs
" époux. Car ainsi le tout a été accordé et
" stipulé entre parties, promettant, etc.,
" obligeant, etc., donnant droit, soy, etc.,
" renonçant, etc.

" Fait et passé en la maison seigneuriale de " Beauport ce premier jour de novembre 1655 " après-midi, en présence des témoins ci-dessus " nommés qui ont signés ci-dessous à la réserve " du dit futur époux et de la dite future " épouse, lesquels ont déclarés ne savoir écrire " ni signer de se faire interpréter suivant l'Or- " donnance.

" PAUL RAGNEAU "
" R. GIFFARD "
" MARIE RENOUARD "
" DE LAUZON DE CHARNEY "
" DUPUIS "
" LOUISE GIFFARD "
" JUCHEREAU LAFERTE "
" MARIE GIFFARD "
" JEAN LEBAY, Prêtre "
" JUCHEREAU DE ST-DENIS "
" BADEAU, Notaire "

ACTE DE MARIAGE ENTRE JEAN TRUDELLE ET MARGUERITE THOMAS

" Le 14 novembre 1655 après publication de " trois bancs le 9-11-14 de novembre ; ne " s'étant trouvé aucun empêchement le Rév.


2 PARFONDEVAL (Orne) Le bas du Bourg - L'Église
Photo et Collection A. Maillaut père éditeur à Mortagne (Orne)
Husset, Épicier

Presbytère

" Père Paul Ragneau, ayant pouvoir a marié
" solennellement " JEAN TRUDELLE " fils
" de " Jean Trudelle " et de Marguerite
" Noyer avec Marguerite Thomas fille de Jean
" Thomas et de Marguerite Frédrey, au logis
" de M. Giffard en présence des témoins
" connus : les Sieurs de la Ferté et de St-
" Denis."

L'acte ci-dessus est écrit dans les registres de Québec, de la main du Rév. Père Jérôme Lalemant.

Peu de temps après son mariage, " JEAN TRUDELLE " alla s'établir sur une terre à l'Ange-Gardien, côte de Beaupré, à l'endroit appelé "Caput", avec sa femme et son premier enfant (une fille). Cette terre lui avait été concédée par M. de Repentigny, gouverneur de la Nouvelle-France. L'acte d'acquisition, passé par le notaire Audouard, donnait à " JEAN TRUDELLE ", 30 arpents de terre, non défrichée, depuis le fleuve St-Laurent et allant vers le nord sur 2 arpents de front.

Ci-suit copie de l'acte d'acquisition de la susdite terre :

ACTE D'ACQUISITION D'UNE TERRE PAR " JEAN TRUDELLE "

" Par devant Guillaume Audouard secré-
" taire du conseil établi par le Roy, à Québec
" notaire, en la Nouvelle-France et témoin
" soussigné, fut présent en sa personne " JEAN
" TRUDELLE " habitant, lequel a reconnu,
" confessé et reconnaît et confesse avoir pris
" à terme de rente foncière et bail d'héritage
" de Jean R. Legardeur, écuier, Sieur de
" Repentigny, la quantité de 2 arpents de terre
" de 2-3 de front sur le grand fleuve St-
" Laurent, sur une lieue et demie de profondeur
" située en la seigneurie de Beaupré, conte-
" nant dans les bornes et limites suivantes,
" savoir : D'un côté joignant les terres appar-
" tenant à Pierre Maheux et d'autre côté à
" Marie Barreau pour en jouir par le dit
" preneur, ses oirs et ayant cause à toujours,
" à la charge de se bâtir et faire déserte sur
" la dite concession et y faire travailler inces-
" sament et pour des dites choses ci-dessus
" spécifiées, en jouir par le preneur, ses oirs

" et ayant cause à toujours à la charge de " payer au dit sieur bailleur par chaque an " par le dit preneur, au jour et fête de St- " Martin d'hiver, la quantité de trois chapons " vifs en sa maison de Québec en autre lieu " que le dit sieur Bailleur lui indiquera. Sera " tenu le dit preneur payer aussi douze deniers " de rente par chaque an au dit Bailleur " comme aussi vingt sols par chaque arpent " de terre de front à quoi la dite terre est " chargé envers le dit Seigneur de Beaupré, " écuier, chapons, sans et rente, commenceront, " les premiers paiements au jour de la St- " Martin d'hiver de l'année que l'on contera " mil six cent cinquante-huit. Sera tenu le dit " preneur aux charges et clauses portées par " les contrats de concessions données par le dit " Sieur de Beauport comme de faire moudre " son grain au moulin du dit Sieur, payer la " dime si le cas y échéait et en cas de vente lui " payer lots et rente et autres droits

" Le tout ainsi qu'il est spécifié au contrat " par eux donné, jouir le dit preneur des " droits de chasse et de pêche au dehors et au " dedans de la dite concession, promettant et " obligeant, etc., de part et d'autre, etc., etc, " renonçant, etc.

“ Fait et passé à Québec en l’étude du
“ notaire susdit et soussigné le vingt-neuvième
“ jour de septembre, mil six cent cinquante-
“ sept en présence de Julien Martin et de
“ Pierre Maheux dit des Hazards, témoins
“ soussignés avec les dits preneur et bailleur
“ et a déclaré le dit bailleur ne savoir écrire ni
“ signé de ce interpellé devant l’Ordonnance.”

“ J. MARTIN ”
“ LE GARDEUR DE REPENTIGNY ”
“ P. MAHEUX ”
“ AUDOUARD, notaire ”

M. François Doyon, cultivateur à l’Ange-Gardien, l’un des descendants de “ JEAN TRUDELLE ”, par sa grand’mère qui était une Trudelle, est maintenant possesseur de la terre en question.

Autrefois les habitations étaient au pied de la falaise qui longe le fleuve St-Laurent et au sud du chemin public d’alors, qui fut fermé à la circulation en 1828. La maison de “ JEAN TRUDELLE ”était de ce nombre et située sur l’un des plus beaux sites, à environ un mille et demi du côté est de la chûte

Montmorency et à huit milles de Québec par la voie ferrée. Le chemin électrique qui conduit de Québec à Ste-Anne de Beaupré traverse cette terre et en passant sur les lieux nous voyons le chiffre 8 sur un poteau destiné à marquer la distance de Québec à cet endroit. A environ 40 pieds, au nord du chemin électrique mentionné, nous trouvons encore les restes des fondations de la maison de "JEAN TRUDELLE".

"JEAN TRUDELLE", ce courageux colon, commença par déboiser la partie de sa terre où devait être élevée sa maison et aussitôt celle-ci construite, il y amena sa femme et son premier enfant.

L'histoire nous apprend que ce n'est qu'en 1665 que les premiers chevaux arrivèrent en Canada et encore étaient-ils en très petit nombre et qui sait s'il y en avait même un seul à l'Ange-Gardien ; de sorte que, nous pouvons nous former une idée du mérite que devaient avoir les habitants de cette

époque, à entreprendre d'ouvrir des terres à la culture, alors qu'ils manquaient, à part l'aide des chevaux et des bestiaux, de toutes choses nécessaires et même indispensables à cet effet. N'empêche qu'en 1667 l'on cultivait déjà le lin, le chanvre et les grains ordinaires, sans compter les légumes, sur certaines terres du Canada.

Voici ce que nous trouvons dans les deux recensements qui suivent, au sujet de " JEAN TRUDELLE " :

L'ANGE-GARDIEN

RECENSEMENT DE 1666

" JEAN TRUDELLE ", 37 ans, tisserand.
Marguerite Thomas, sa femme.
Jeanne, 10 ans.
Pierre, 8 ans.
Magdeleine, 7 ans.
Nicolas, 4 ans.
Antoine, 2 ans.
Michel Bigot, engagé, 24 ans.

L'ANGE-GARDIEN

RECENSEMENT DE 1681

" JEAN TRUDELLE ", père, 50 ans. 2 fusils, 8 bêtes à cornes, 30 arpents de terre.

Marguerite Thomas, 48 ans.
Nicolas, 19 ans.
Philippe, 14 ans.
Jean, 13 ans.
Marguerite, 10 ans.
François, 8 ans.

L'on voit par le recensement de 1681, que quatre des enfants, Jeanne, Pierre, Magdeleine et Antoine avaient quitté la maison paternelle.

L'enregistrement de deux fusils dans le recensement de 1681 nous donne à penser à l'utilité première de ces armes à feu, surtout lorsque l'on sait que les habitants d'alors avaient non-seulement à se protéger contre les animaux de la forêt, mais même contre les sauvages. Nous apprenons par l'histoire, que les premiers colons devaient porter leur fusil à pierre, lorsqu'ils travaillaient à

la culture de leurs terres, afin d'être en mesure de se défendre contre les attaques des sauvages, qui ne cherchaient qu'à les faire disparaître. Nous savons même, qu'en 1660, les habitants de l'Ange-Gardien durent se réfugier à Québec, afin d'éviter la poursuite des Iroquois qui répandaient la terreur et la dévastation partout.

Que de colons, à la naissance de ce pays, ont été, soit tués ou faits prisonniers et livrés à des supplices inouis par les sauvages ; aussi pouvons-nous dire sans exagération, que ces valeureux athlètes ont arrosé de leur sang et fécondé de leur pénible labeur cette terre bénie du Canada.

Les hautes qualités de nos ancêtres doivent donc nous porter à les rappeler sans cesse à notre mémoire, à les vénérer et à en laisser le précieux souvenir à nos enfants, afin qu'ils sachent que si nous sommes quelque chose, nous le devons à nos devanciers.

" JEAN TRUDELLE " est mort sur le bien paternel, à l'âge de 70 ans, et a été enterré dans le cimetière de

l'Ange-Gardien, comme le fait voir la copie de l'acte de sépulture suivant :

" Le vingt-sixième jour de novembre
" 1699 par moy prêtre soussigné a esté
" inhumé dans le cimetière de cette
" paroisse, " JEAN TRUDELLE "
" décédé dans la communion de notre
" mère la Ste. Eglise le jour d'aupa-
" ravant âgé de.... L'enterrement a
" été fait en présence de Jean Huot et
" de Charles Vézina qui ont signé."

" DUFOURNEL, Prêtre ".

Marguerite Thomas, femme de " JEAN TRUDELLE ", a aussi été enterrée dans le cimetière de l'Ange-Gardien, le 1er septembre 1695, à l'âge de 61 ans.

Nous qui sommes leurs descendants, prions pour eux, ou plutôt prions les de nous attirer à eux, car, à n'en pas douter, ils sont au Ciel.

REQUIESCANT IN PACE

FRANCE


1. PARFONDEVAL (Orne) Centre du Bourg
CAFÉ DE LA RENAISSANCE
Photo et Collection A. Maillaut père éditeur à Mortagne (Orne)
Husset, Épicier

Père et mère tu honoreras
afin de vivre longuement.

1656-1686

LES ENFANTS DE "JEAN TRUDELLE"

1699-1875

LES POSSESSEURS DU BIEN PATERNEL

"JEAN TRUDELLE" eût 12 enfants ; 9 garçons et 3 filles, que fera connaître la liste qui suit :

JEANNE.—Naquit et fut baptisée à Québec, le 22 juillet 1656. Elle épousa, en premières noces, Jean Joquet et en deuxièmes noces, Jean Degerlais, en 1688.

PIERRE.—Naquit à l'Ange-Gardien et fut baptisé à Québec le 24 mars 1658. Il épousa, en premières noces, le 26 février 1680, Françoise Lefrançois, à Château-Richer et en deuxièmes noces, le 30 avril 1702, Marguerite Jacob.

MAGDELEINE.—Naquit à l'Ange-Gardien et fut baptisée à Québec, le 15 juillet 1659. Elle épousa Pierre Lefebvre, de Charlesbourg.

NICOLAS.—Naquit à l'Ange-Gardien et fut baptisé au Château-Richer, le 12 avril 1662. Il épousa, à l'Ange-Gardien, le 7 janvier 1684, Barbe Letarte, fille de Réné Letarte et de Louise Goulet.

ANTOINE.—Naquit à l'Ange-Gardien et fut baptisé au Château-Richer, le 16 septembre 1663. Il épousa en premières noces, le 10 février 1691, Magdeleine Gariépy, à l'Ange-Gardien, et en deuxièmes noces, le 30 avril 1696, Jeanne Thuillier, à Montréal, où il fut enterré le 22 mai 1701.

JEAN.—Naquit à l'Ange-Gardien et fut baptisé le 14 mars 1665, au Château-Richer, là où il fut enterré le 24 décembre de la même année.

PHILIPPE.—Naquit à l'Ange-Gardien et fut baptisé le premier avril 1667, au Château-Richer. Il épousa, à l'Ange-Gardien, Catherine Gariépy, le 28 janvier 1696, fille de François Gariépy et de Jeanne Odin et soeur de la femme de son frère Antoine.

JEAN.—Naquit à l'Ange-Gardien et fut baptisé au Château-Richer, le 30 juin 1669. Il épousa à l'Ange-Gardien, le 8 janvier 1691, Louise Mathieu.

C'est ce Jean qui prit possession du bien paternel à la mort de son père.

MARGUERITE.—Naquit à l'Ange-Gardien où elle fut baptisée le 19 avril 1671. Elle épousa, à l'Ange-Gardien, le 10 janvier 1689, Joseph Blondeau, de Charlesbourg.

FRANÇOIS.—Naquit à l'Ange-Gardien, où il fut baptisé le 23 avril 1673. Il mourut peu de temps après sa naissance.

FRANÇOIS.—Naquit à l'Ange-Gardien, où il fut baptisé en 1674, et enterré à Québec, le 5 novembre 1685.

JOSEPH.—Naquit à l'Ange-Gardien où il fut baptisé le 9 janvier 1676. Il épousa à l'Ange-Gardien, Catherine Ossant, le 23 novembre 1693.

Il appert, d'après ce que nous venons de voir, que tous les enfants de "JEAN TRUDELLE", à l'exception de trois d'entre eux, (morts en bas âge), se sont mariés et leurs enfants s'établirent dans différentes parties du Canada.

Nous allons voir maintenant là où s'établirent les enfants de " JEAN TRUDELLE " :

Jeanne, (Mde Joquet,) (1ères noces), à l'Ange-Gardien.
Jeanne, (Mde Degerlais,) (2èmes noces), à l'Ange-Gardien.
Pierre, ... "
Magdeleine, (Mde Lefebvre,) à l'Ange-Gardien.
Nicolas, ... voisin du bien paternel (à l'ouest).
Antoine, ... à Montréal.
Philippe, ... à l'Ange-Gardien.
Jean, ... sur le bien paternel.
Marguerite, (Mde Blondeau,) à Charlesbourg.
Joseph, ... à Montréal.

Voici les noms de ceux qui ont été en possession et qui ont demeuré sur le bien paternel :

En	1657	" JEAN TRUDELLE " père de	marié à Marguerite Thomas.
"	1799	Jean Trudelle, père de	marié à Louise Mathieu.
"	1741	Ambroise Trudelle, père de	marié à Angélique Parent.
"	1790	Ambroise Trudelle, père de	marié à Elizabeth Côté.
"	1832	Pierre Trudelle, père de	marié à Marie Julien.
"	1847	Ambroise Trudelle, père de	marié à Marie Martel.
"	1854	Ambroise Trudelle,	marié à Virginie Vézina.

Nous avons vu que Nicolas Trudelle, fils du premier ancêtre, était possesseur d'une terre voisine de celle de son père. Maintenant l'on remarquera, sur la liste qui suit, que cette terre était la plus considérable à l'Ange-Gardien après celle de Nicolas Quentin. Elle mesurait 840 arpents en superficie, dont 70 en culture et 8 en prairies. Celle de " JEAN TRUDELLE " (premier ancêtre) mesurait alors 336 arpents en superficie, dont 40 en culture et 5 en prairies.

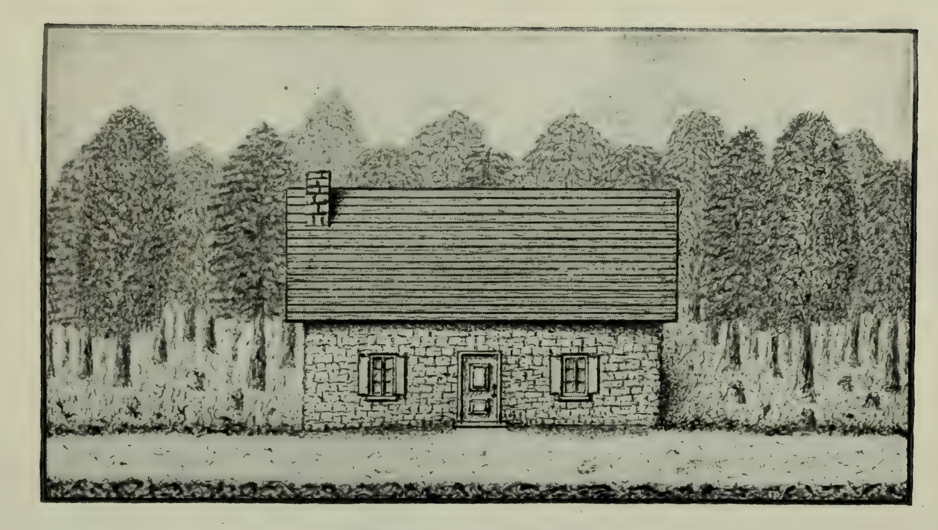
Aveux et Dénombrements de la paroisse de l'Ange-Gardien. Série (C.) volume 2, page 353. 1732.

Louis Carreau	6	arpts. de front.
François Marette ...	6	"
François Vézina ...	6	"
Louis Garneau	6	"
Charles Gagné	4	"
Raymond Pagé	6	"
Nicolas Couillard ...	6	"
Nicolas Leroy	2	"
Charles Cantin	2	"
Jacques Lépine	3	"

Pierre Réopel	3	arpts. de front.
Pierre Maheu	2	“
Nicolas Trudelle	6 2-3	“
Jean Trudelle	2 2-3	“
Nicolas Quentin	8	“
Louis Brause	2	“
Charles Brause.....	2	“
Guillaume Hébert ..	3	“
Jean Côté	2	“
Nicolas Huot	2	“
Guillaume Quentin..	1. 7 per.	“
Pierre Huot	2	“
François Lecomte ..	2	“
Joseph Goulet, Mr. Dufournel, curé, René et Jacques Huot	3	“ “ “
Jacques Laberge et Guillaume Marois.	3	“
Jacques Gresloe	3	“
Jacques Roussin ...	2	“
Louis Gariépy et Philippe Trudelle.	3	“ “
Pierre et Jean Godin	3	“
Nicolas Roussin	3	“
Réné Mathieu	3	“
Jean Roussin	2	“

Jean Roussin	2	arpts. de front.
Louis Lecomte	2	"
Charles Letarte	$4\frac{1}{2}$	"
Pierre Trudelle	2	"
Charles Fiset	3	"
Joseph Jacob	3	"
Joseph Côté	3	"
Jacques Boutillet ..	3	"
Charles Lefrançois .	6	"

1657 à 1869



Maison de Jean Trudelle

Nul ne connaît sa force ou sa faiblesse jusqu'à ce que l'occasion le mette à l'épreuve.

1657-1869

" MAISON DE "JEAN TRUDELLE "

Cette maison, toute primitive, fut élevée en 1657 et démolie en 1869 par Mr Ambroise Trudelle, le dernier de ce nom sur le bien paternel. Elle a donc existé au-delà de 200 ans, mais il faut remarquer qu'elle n'a pas été habitée jusqu'à cette dernière date, car lors de l'ouverture du chemin royal actuel de l'Ange-Gardien, en 1825, les occupants de la dite maison sont allés résider dans leur nouveau local, sur le versant du côteau, au nord du dit

chemin royal. La maison en question était construite en pierre (cailloux) d'un seul et bas étage et mesurait environ vingt-cinq pieds de front sur quinze de profondeur. Le toit était à pic et recouvert en planches. Du côté est l'on remarquait une tête de cheminée en pierre et à l'intérieur cette cheminée avait un âtre où l'on faisait le feu. Il y eut d'abord trois chambres dans cette habitation, l'une à l'est et deux à l'ouest. La porte d'entrée principale se trouvait au centre de la façade (côté nord) et donnait sur le chemin public d'alors, qui longeait le fleuve. Du côté sud, il y avait aussi une porte vis-à-vis de celle du nord. De chaque côté de ses portes se trouvait un châssis avec volets à l'extérieur pour clore au besoin. Un escalier meunier conduisait au grenier, là où il y avait aussi un petit châssis du côté est. Une petite laiterie était en annexe à la maison du côté est.

Nous ne connaissons rien de l'intérieur de cette antique habitation, non plus que de son ameublement, etc. ;

cependant nous pouvons nous rendre compte un tant soit peu de ce qu'il pouvait y avoir, sachant, qu'à cette époque, tout faisait défaut et que nos premiers ancêtres étaient alors, non-seulement privés du confort ordinaire, mais même de ce qui pouvait leur être le plus utile, surtout au temps de leur arrivée à l'Ange-Gardien.

A environ vingt pieds à l'est de l'habitation, coulait un petit ruisseau du nord au sud, et aussi à l'est de ce ruisseau, l'on voyait un hangar avec étable, remise, etc.

Comme nous le disions plus haut, toutes les dites constructions ont disparu en 1869, moins les fondations de la maison sur lesquelles est érigé le monument " TRUDELLE ".





L'ANGE-GARDIEN

Côte de Beaupré

O Salutaris hostia !

1664

PREMIERE MESSE A L'ANGE-GARDIEN, COTE DE BEAUPRE

Parmi nos lecteurs, peu connaissent les noms de ceux qui ont évangélisé les indigènes et, par la suite, ceux qui ont maintenu la foi chez nos ancêtres et leurs descendants. Nous croyons donc leur être agréable (avant de présenter l'historique qui va suivre) en leur donnant tout d'abord les noms de ces dignes représentants du Chef de l'Eglise catholique sur la côte de Beaupré et spécialement dans la paroisse de l'Ange-Gardien.

Disons tout de suite que Mgr de Laval a érigé l'Ange-Gardien en paroisse, le 30 octobre 1678, et de nouveau, Mgr de St-Valier, le 16 octobre 1700.

Ci-suivent les noms des desservants et des curés de la paroisse de l'Ange-Gardien, Côte de Beaupré.

MISSIONNAIRES

Les Jésuites 1635
Lesueur de St-Sauveur.
Gilles Nicolet 1647

DESSERVANTS

Thomas Morel 1661-1667
Jean Dudouyt 1667

CURES

1. François Filion 1667-78
2. Guillaume Gauthier 1679-85
3. Charles-Amador Martin..1685-88
4. Volant St-Claude 1688-89
5. Guillaume Gauthier 1689-92
6. François Joliette de Montigny 1693-94
7. Louis Gaspard du Fournel 1694-1757
8. Basile Parent 1757-60
9. M. Marcoux 1760-67

10. Joseph-Etienne Féré du Buron 1767
11. Joseph-Romain Dolbec..1767-77
12. Pierre-René Hubert......1777-97
13. Mgr J. F. Hubert.......1797-98
14. Jean Raimbault 1798-1805
15. Pierre-Olivier Germain...1805-27
16. Charles-François Baillargeon.............. 1827-31
17. Hubert Hamel 1831
18. Ferdinand Gauvreau 1832-33
19. François Boucher 1833-34
20. Charles-Joseph Asselin...1844-54
21. François-Xavier Leduc ..1854-61
22. Etienne-Edouard Parent.1861-72
23. Charles Beaumont 1873
24. Roger Boily 1873
25. Narcisse Gauvin 1874-88
26. Joseph Marquis 1888-93
27. A.-H. Vaillancourt.......1893-98
28. R.-E. Casgrain...........1898-1907
29. O.-E. Corriveau.........1908-1910
30. Omer Plante 1910

D'après l'histoire de l'Ange-Gardien par l'abbé R.-E. Casgrain, il y avait, lors des premiers établissements, de 120 à 130 âmes dans la paroisse.

En 1873, M. l'Abbé Beaumont (allié à la famille Trudelle) curé de l'Ange-Gardien, assisté de M. Ambroise Trudelle, le dernier de ce nom qui a occupé la terre du premier ancêtre, planta une petite croix en bois au centre des débris de l'ancienne maison de " JEAN TRUDELLE ", afin de remémorer le souvenir de la première messe de la paroisse dite dans cette maison, le 18 octobre 1664, par l'abbé Louis Ango des Maizerets, ancien supérieur du Séminaire de Québec.

M. l'abbé R.-E. Casgrain, qui fut lui aussi curé de l'Ange-Gardien de 1898 à 1907, voulut bien relever la dite croix qui était tombée de vétusté et de fait il la replaça au même endroit désigné ci-dessus.

Après la messe, dont nous venons de parler, eut lieu l'élection des marguilliers.

Furent élus :

Premier marguillier : Jean Goulet.

Second marguillier : Raymond Pagé.

Troisième marguillier : Pierre Maheux.

A cette messe assistaient 22 habitants dont nous trouverons les noms dans le document qui suit :

ELECTION DES TROIS PREMIERS MARGUILLIERS DE L'ANGE-GARDIEN COTE DE BEAUPRE

" L'an 1664, le dix-huitième jour d'octobre, " à l'issue de la messe célébrée dans la maison " de " JEAN TRUDELLE ", en conséquence " de la convention par deux fois réitérée par " M. des Maizerets y faisant pour lors les " fonctions curiales, par l'ordre de Monsei- " gneur l'illustrissime révérendissime Evêque " de Pétrée, Vicaire Apostolique en la Nouvelle- " France et nommé par le Roy, premier évêque " du dit pays, tendante à ce que les habitants " eussent à s'assembler pour procéder à la no- " mination et l'élection de trois marguilliers " pour la première fois ; les dits habitants " étant restés au nombre de vingt-deux des plus " considérables, savoir : Raymond Pagez dit " Quercy, Pierre Maheux dit des Hazards, " Jaques Goulet, " JEAN TRUDELLE ", " Michel Hénault, Pierre Tremblay, Pierre " Gendreau, Louis Garneau, Louis Saucier, " Jacques Nourry, Jacques Marette dit Lépine,

" François Hébert, Robert de la Berge, Réné
" Brisson, Laurent Gignard, Antoine Andrieux,
" Antoine Gaboury, Jacques Jacquereau, Jean
" Clément, Louis Lesage, Antoine Lefort,
" Charles Garnier ; lesquels procédèrent à
" l'élection de deux marguilliers par suffrages
" secrets et élurent à la pluralité des voix,
" pour premier marguillier, Jacques Goulet
" et pour second marguillier Raymond Pagez,
" pour troisième Pierre Maheux dit des Ha-
" zards, lesquels ont été chargés de prendre
" le soin de recueillir les dons et aumônes qui
" seront faits pour la bâtisse d'une église,
" presbytère et autres choses concernant
" l'établissement de leur paroisse, et leur ont
" donné plein pouvoir d'employer ce que
" chacun aura donné à la dite bâtisse d'une
" église et presbytère, n'entendant pas les
" dits habitants que les dits marguilliers
" ayant pouvoir d'engager en aucune manière
" la communauté sans son consentement. Il a
" été de plus résolu que tous les ans l'on pro-
" céderait à l'élection d'un nouveau mar-
" guillier pour succéder à celui des trois qui
" serait le premier et le plus ancien, lesquels
" se conformeront en tout ce qui concerne l'ad-
" ministration de leur charge et ce à qui se

" pratique en l'église de Notre-Dame de
" Québec."

" LOUIS ANGO DES MAIZERETS "
" JACQUES GOULET "
" RAYMOND PAGEZ "

ORDONNANCE SUR L'ELECTION DES MARGUILLIERS A L'ANGE-GARDIEN

" François, par la Grâce de Dieu et du " Siège apostolique, évêque de Pétrée, vicaire " apostolique en la Nouvelle-France, nommé " par le roi premier Evêque du dit pays.

" A tous ceux que ces présentes verront, " salut :

" Nous avons approuvé la première élection " des marguilliers faite en la paroisse formée de " nouveau par nous, laquelle nous avons bien " voulu être vouée en l'honeur des Saints " Anges Gardiens, et ordonnons que l'élection " du marguillier qui sera mis de nouveau tous " les ans (s'il est jugé à propos de confirmer " l'ancien par les personnes qui visiteront la " dite paroisse par l'ordre et autorité de " l'Evêque) sera choisi par les trois derniers " marguilliers qui seront pour lors en charge

“ ou quatre s’il se peut, et au moins deux.
“ Le tout en présence et du consentement de
“ celui qui administrera la dite cure.

“ Les dits marguilliers demeurant obligés de
“ présenter leurs comptes tous les ans, avant
“ que de sortir de charge, dans le cours de la
“ visite qu sera faite tous les ans soit par
“ l’Evêque ou personnes qui seront envoyées
“ de sa part, pour y régler en administration
“ de leur charge sur tout ce qui y aura été
“ ordonné.

“ Donné à Québec en notre demeure ordi-
“ naire le cinq novembre mil six cent soixante-
“ quatre.

“ FRANÇOIS DE PETREE, Evêque ”

Le bien que l'on fait la veille fait le bonheur du lendemain.

1664-1678

PREMIERE CHAPELLE A L'ANGE-GARDIEN, COTE DE BEAUPRE

Le 28 octobre de la même année (1664) les trois marguilliers dont nous venons de parler, se réunirent en première assemblée dans la maison de " JEAN TRUDELLE ". A cette assemblée il fut décidé de faire l'acquisition d'un terrain pour y bâtir une chapelle. Le notaire royal, Sieur Claude Auber, dressa tout de suite, dans la maison de " JEAN TRUDELLE ", l'acte d'acquisition d'une terre appartenant au Sieur Pasquier de Nonis dit Larose.

Nous reproduisons ci-dessous copie de l'acte en question :

ACTE D'ACQUISITION D'UNE PROPRIETE DESTINEE A L'ERECTION DE LA PREMIERE EGLISE DE L'ANGE-GARDIEN, COTE DE BEAUPRE

" Par devant Claude Aubert, notaire royal " de la Nouvelle-France et témoin soussigné " le mardi, vingt-huit jour d'octobre mil six " cent soixante et quatre fut présent en sa " personne Pasquier de Nonis dit Larose habi- " tant en la côte et seigneurie de Beaupré " au lieu vulgairement appelé le " Caput ". " Lequel de son bon gré, pure, franche liberté " et volonté et sans aucune contrainte a " renoncé, confessé et par les présentes lettres " reconnaît et confesse avoir ce dit jour vendu, " quitté, cédé et transporté et délaissé du tout " dès maintenant et à toujours garantir faire " jouir sans aucun trouble et empêchement " quelconque l'église en commencée au dit " lieu du " Caput " dédiée aux St-Anges et " acceptant pour la dite église, les sieurs " Jacques Goulet, Raymond Pagez et Pierre " Maheux dit des Hazards, marguillers élus

“ par la paroisse du dit lieu par élection par eux
“ faite en présence de Messire Louis Ango,
“ Sieur de Maizerets, prêtre faisant les
“ fonctions curiales au dit lieu le samedi
“ 18ième jour du courant ; c'est à savoir une
“ concession et habitation à lui appartenant,
“ consistant en 2 arpents de front sur le grand
“ fleuve St-Laurent et sise en icelle côte abou-
“ tissante d'un bout sur le grand flleuve et
“ d'autre bout sur les terres non concédées,
“ tenant d'un côté à Guillaume Hébert, réserve
“ de sieur Guillaume Couillard et d'autres
“ cités à Antoine Gaboury avec les bâtiments.
“ Etant donné la dite concession et habitation
“ consistant et avec maison manable, grange
“ et étable ainsi que le tout le contient en long
“ et en large et en outre vend le dit vendeur
“ dans la dite vente de concession et d'habi-
“ tation les choses suivantes savoir : 2 jeunes
“ vaches vanant, à 2 ans, une place de maison à
“ Québec suivant le contrat de concession que
“ le dit vendeur mettra toutefois et qu'en
“ es-mains des dits sieurs marguillers, plusieurs
“ pièces de pin pour faire planchers, le tout
“ équarri, une marmite et 2 chaudières, 2
“ haches, 2 houes, 4 vieilles haches, 1 grille,
“ 1 pelle de fer, 1 attise feu, 1 cuillaire à pot,
“ 1 crémaillaire et de plus autres. La jouis-

" sance pour 3 ans des terres dont il jouit à " présent appartenant à la dite Dame Couillard, " suivant la convention et écrit fait entre eux " qu'il mettra pareillement ès-mains des dits " marguillers, garantie sait le dit vendeur la " dite concession et habitation être sujette à la " censive et seigneurie du dit Beaupré et en " outre charges envers la dite Dame Couillard " de la somme de 42 sols de rente financière " par chaque an et 2 chapons, le tout payable " au jour et fête de St-Martin d'hiver et le " tout suivant les contrats de concession " obtenu par le dit vendeur de la dite Dame " Couillard lequel il mettra aussi pareillement " es-mains des dits marguillers pour le suivre " de point en point eux et leurs successeurs " marguillers, ainsi qu'il aurait pu faire lui " ses hoirs ou ayant cause, toutes lesquelles " choses, rentes et devoirs qui sont tenus faire " la dite terre et concession seront faites et " équités pour l'avenir par les dits sieurs " marguillers leurs successeurs marguillers au " nom de la dite église si bien et à temps que " le dit vendeur n'en sera aucunement reproché " ni inquiété, et en outre pour et parmis la dite " vente faite pour le prix et somme de huit " cent livres tournois avec dix livres pour le vin " du dit marché, payable les dits sieurs acqué-

" reurs marguillers es-mains du dit vendeur au " premier navire venant de France en ce pays " en l'année prochaine que l'on comptera " 1665 en argent, castors, ou billets valables et " le tout bons marchants.................. " Le dit vendeur son logement et ébergément " dans le bâtiment et dessus la dite succession. " Car ainsi, etc., et dont, etc., désistant, etc., " renonçant, etc."

" Fait et passé au dit Beaupré au dit lieu " de " Caput " au logis et demeure de " JEAN " TRUDELLE " l'an et jour que dessus en " présence de Nicolas Huot, sieur de St- " Laurent, hussier et Nicolas Maheux, habitant " à ce présent témoins lesquels ont avec les dits " Pagez et Maheu, marguiller et moi notaire " susdit et soussigné signés à la présente " minute. Et ont les dits vendeurs, le dit " Goulet marguilier dits et déclarés ne savoir " écrire ni signer de ce interpellés suivant " l'Ordonnance ".

" RAMON PAGEZ "
" P. MAHEUST "
" NICOLAS MAHEU "
" NICOLAS HUOT "
" AUBERT, notaire royal "

La dite chapelle fut érigée sur le terrain acquis à cet effet et qui se trouve à l'ouest de la gare du chemin de fer électrique, à l'endroit appelé " Caput ".

Le chemin public d'alors longeait le pied de la côte de Beaupré où se trouvaient les habitations.

Cette chapelle mesurait environ 30 pieds de longueur sur 20 de largeur. Elle était construite en charpente et recouverte en planches et blanchie à la chaux de même que l'intérieur ; sur les deux longs pans, il y avait trois châssis de chaque côté et une porte d'entrée principale sur la façade de l'édifice qui donnait du côté ouest. La sacristie faisait partie de la chapelle.

Il est à noter que les églises d'alors, au Canada, n'étaient pas pourvues de poêles, non plus que d'aucun autre appareil de chauffage en hiver ; de sorte que nos ancêtres ont dû souffrir du froid dans ces édifices pendant les saisons rigoureuses. Cependant ils assistaient régulièrement à tous les offices du culte avec beaucoup de ferveur et de recueillement ; et quoique

ces offices fussent de beauconp plus longs que ceux de nos jours, ils ne se retiraient toutefois que lorsqu'ils étaient complètement terminés. De plus la dite chapelle ne pouvait à peine contenir la moitié de l'assistance, surtout au temps où il fut question de la construction de l'église actuelle.

Cette chapelle fut livrée au culte en 1669, et durant l'espace de cinq années avant son érection, la messe a été célébrée dans la maison de "JEAN TRUDELLE".

Nous avons un côté du coeur qui s'appuie sur ce qu'on aime

1675

EGLISE ACTUELLE DE L'ANGE-GARDIEN, COTE DE BEAUPRE

Lors de la construction de l'église actuelle de l'Ange-Gardien, en 1675, " JEAN TRUDELLE " était alors marguillier. Par la suite ses descendants furent élus à cette charge, pour la fabrique de la dite paroisse, comme suit :

En 1779. Philippe Trudelle.
" 1792. Ambroise "
" 1814. Jean "
" 1823. Pierre "
" 1908. Solime "

La première messe dans l'église actuelle de l'Ange-Gardien a été célébrée en 1676.

M. l'abbé François Filion, prêtre français, fut le premier curé de l'Ange-Gardien (1667-1678). Il présida à la construction de la première chapelle et à celle de l'église actuelle. A son arrivée en cette paroisse, M. Filion établit son domicile au nord de la dite chapelle, et lorsque l'église actuelle fut livrée au culte, il alla demeurer auprès de celle-ci.

M. l'abbé R.-E. Casgrain, dans son Histoire de l'Ange-Gardien, fait beaucoup d'éloges de M. l'abbé Filion.

Ceux qui désireraient se renseigner sur l'Ange-Gardien et surtout sur l'église actuelle de cette paroisse feraient bien de consulter le livre de M. l'abbé Casgrain ; car nous ne voulons pas entrer dans le domaine de cette histoire, étant donné qu'elle appartient de droit à son auteur.

PATRON



Monseigneur L.-N. BEGIN
Archevêque de Québec

Entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs.

1910

LE MONUMENT

—

Au-delà de 260 années se sont écoulées depuis l'établissement de " JEAN TRUDELLE ", avec sa famille, à l'Ange-Gardien, côte de Beaupré, et tout a disparu à l'endroit de sa résidence, sauf les fondations de cette maison que l'on voit présentement.

Là s'élève un monument rappelant cet ancêtre de même que la première messe de la paroisse, célébrée en sa maison.

Ces précieux souvenirs sont bien chers à tous les descendants de " JEAN TRUDELLE ". Le public y trouvera l'exemple de l'amour familial, ainsi que la vénération qu'ont tenu à prouver les descendants, en rappelant cette première messe de la paroisse de l'Ange-Gardien dite au berceau de la famille en Canada.

Voulant donc faire revivre et léguer à la génération future un digne souvenir de cette époque remarquable, quelques membres de la famille Trudelle se réunirent en assemblée, à l'Hôtel-de-Ville de Québec, le 24 novembre 1909, dans le but d'ériger un monument commémoratif, sur les fondations mêmes de la maison de "JEAN TRUDELLE".

Furent présent :

Joseph	Trudelle,	Rentier, Québec.
T.-A.	"	Architecte, "
George	"	Huissier, "
Capt. Emile	"	C. de police "
Edmond	"	Officier de Douane, Limoilou.
Nicolas	"	Agriculteur, St-Malo.

Alphonse Trudelle,		Etudiant, St-Augustin.
Emérie	"	Voyag. de commerce, Québec.
Edmond	"	Marchand et cultivateur, St-Prospère.
Eugène	"	Comptable, Québec.
Joseph	"	Restaurateur, "

A cette assemblée, un Comité exécutif, composé des personnes suivantes, dont nous trouvons les portraits ci-joints, fut formé dans le but de mener à bonne fin le projet en question.

Président :	Joseph	Trudelle,	Québec.
Vice " :	T.-Alf.	"	"
Sec.-Trés. :	Georges	"	"
M. du C. :	Capt. Emile	"	Québec. Chef de police,
" "	Edmond	"	Offi. de douane, Limoilou.
" "	Nicolas	"	Agriculteur, St-Malo.
" "	Alphonse	"	Etudiant, St-Augustin.

M. du C. : L.-A. Trudelle,	Gérant d'assurance, Montcalmville.
" " Joseph "	Contre-Maître, L'Ange-Gardien.

Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, a bien voulu accepter le patronage du dit monument, et MM. les abbés R.-E. Casgrain, ancien curé de l'Ange-Gardien et E.-O. Corriveau, curé actuel, furent nommés, présidents honoraires.

Séance tenante, il fut décidé de faire un appel à tous les descendants de " JEAN TRUDELLE ", de leur soumettre le projet élaboré et de les inviter, au moyen d'une souscription volontaire, à contribuer à la réalisation du dit projet. (Voir journaux du 10 décembre 1909).

Le susdit Comité se mit aussitôt à l'oeuvre et avec l'aide des membres de la famille, il obtint le résultat que l'on sait : c'est-à-dire celui de l'érection du monument actuel, et à l'endroit voulu.

Nous ne devons pas oublier, qu'à part la générosité et le bon vouloir de la grande majorité des Trudelle et de ceux qui s'y rattachent, le Comité Exécutif a reçu l'aide pécunier d'un certain nombre d'amis du projet. Aussi, à n'en pas douter, la famille Trudelle leur est très-reconnaissante. Qu'il nous soit toutefois permis d'ajouter qu'ils ont peut-être la délicatesse de se croire récompensés par le fait de la réussite du dit projet.

Le terrain requis pour y placer le monument (10 pieds carrés, mesure française) a été donné gratuitement par M. François Doyon, propriétaire, à M. Joseph Trudelle, président du Comité Exécutif, à la condition d'y ériger un monument à " JEAN TRUDELLE " et de remettre le tout soit à la Fabrique ou à la Municipalité de l'Ange-Gardien. (Voir document qui suit) :

" L'an mil neuf cent neuf, le troisième jour " de décembre, devant Louis Savard, notaire, " résidant et pratiquant à Québec. A comparu " M. François Doyon, de l'Ange-Gardien, " cultivateur. Lequel par les présentes a donné

“ par donation entre vifs, actuelle et irrévo-
“ cable, à M. Joseph Trudelle de Québec,
“ employé civil, à ce présent acceptant dona-
“ tion, savoir :

“ Un morceau ou lopin de terre situé à
“ l’Ange-Gardien, comté de Montmorency,
“ mesurant dix pieds carrés, mesure française,
“ borné au nord, au sud, à l’est et à l’ouest
“ par la propriété du donateur et situé le dit
“ lopin à environ dix-huit pieds de la clôture
“ du côté nord de la ligne de la compagnie
“ Québec, Montmorency et Charlevoix, le dit
“ lopin de terre faisant partie du lot numéro
“ cent quatre-vingt-seize (196) du Cadastre
“ Officiel de la paroisse de l’Ange-Gardien,
“ susdit comté.

“ Le dit morceau de terre étant mieux
“ connu comme étant l’endroit ou fut dite la
“ première messe à l’Ange-Gardien par M.
“ Des Maizerets, Prêtre, le dix-huit octobre
“ mil six cent soixante-quatre.

“ Cette donation est faite aux charges et
“ conditions ci-après arrêtées et sans lesquelles
“ la présente donation n’aurait jamais été con-
“ sentie. Le donataire tant pour lui-même
“ que pour la famille “ JEAN TRUDELLE ”
“ accepte le dit terrain dans le but d’ériger un

" monument commémorant la mémoire du " premier ancêtre de cette famille et pour " rappeler le souvenir de la première messe " dite à cet endroit dans la maison du dit " " JEAN TRUDELLE ".

" Lorsque le monument aura été érigé, le " donataire ou ses représentants devra céder " le dit terrain avec le monument à la Fabrique " de l'Ange-Gardien ou à la Municipalité de " l'endroit.

" Si le monument sus-mentionné n'est pas " érigé dans l'espace de deux ans de cette " date, le donateur pourra reprendre ce lopin " de terre sans formalité de justice ni mise en " demeure.

" Le donataire ou les siens, sera tenu à " toutes les charges d'entretien du dit terrain " et à toutes les taxes et contributions aux-" quelles pourra être soumis le dit lopin de " terrain.

" Le dit lopin de terre sera aussi clôturé " aux frais du donataire ou de ses repré-" sentants.

" Le donataire déclare en outre agir aux " présentes en sa qualité de président du " Comité d'Organisation pour le monument

" sus-mentionné, lequel comité pourra se pré-
" valoir en tout temps des droits du donataire
" sus-nommé.

" Le donateur permettera aussi aux visiteurs
" de se rendre à pied près du monument, mais
" à la condition que cela ne lui cause aucun
" préjudice. Cependant le donataire ou ses
" représentants pourront vaguer sur le terrain
" avoisinant le monument pour y faire les
" travaux d'entretien ou autre.

" Cette donation est faite de la part du
" donateur pour favoriser cette oeuvre comme
" descendant de cette famille.

" Dont acte, passé à Québec sous le numéro
" trois mille quatre cent cinquante-sept de
" mes minutes. Et lecture faite, les parties ont
" signé avec moi notaire.

" FRANÇOIS DOYON "
" JOSEPH TRUDELLE "
" L. S. SAVARD, N. P."

Par le document qui suit, nous voyons que M. Doyon s'est aussi engagé à ne tolérer aucune obstruction en face du dit monument.

PRESIDENT-HONORAIRE



L'Abbe R.-E. CASGRAIN
Curé de l'Ange-Gardien, 1898 à 1907

L'Ange-Gardien, 29 janvier 1910.

" Afin de me rendre au désir du Comité du " " Monument Trudelle " je m'engage par " le présent, pour moi-même et mes héritiers " ou ayant cause, à ne jamais permettre " d'ériger ou de placer aucune construction " ou obstruction quelconque en front du " " Monument Trudelle " que j'ai permis " d'ériger sur le lot 196 du Cadastre Officiel " de la paroisse de l'Ange-Gardien, c'est-à-dire, " en profondeur depuis la ligne de clôture " du chemin de fer électrique actuel jusqu'au " dit monument, et en largeur environ dix " pieds."

" FRANÇOIS DOYON "

Témoins :

" JOSEPH TRUDELLE, "

" WILFRID TRUDELLE. "

Les deux actes ci-dessus ont été enregistrés au Bureau d'enregistrement au Château-Richer.

M. T.-A. Trudelle, ancien architecte du gouvernement de la Province de

Québec, retraité, ayant bien voulu se mettre à la disposition du Comité Exécutif, conçut et fit exécuter le monument en question.

Messieurs Laforce et Frère, marbriers à Québec, obtinrent le contrat, construisirent et érigèrent le monument.

Le casque qui figure, comme couronnement sur le chapiteau est un don gratuit, de M. Georges Trudelle, sculpteur, qui l'a exécuté lui-même.

Les travaux d'érection commencèrent, mardi le 23 août 1910 et continuèrent sans interruption, c'est-à-dire durant deux semaines, jusqu'au premier de septembre 1910, date à laquelle l'entrepreneur était tenu de livrer le monument en place.

A part la satisfaction qu'a donné l'entrepreneur dans l'exécution de son contrat, nous devons aussi tenir compte des services signalés qu'ont rendu M. Ambroise Trudelle et son fils Joseph lors de l'érection du monument. Une mention toute spéciale est due aussi à M.

l'abbé Corriveau, curé de l'Ange-Gardien, qui prit une part très active en vue du succès de l'érection du monument en question. De fait, M. l'abbé Corriveau a bien voulu mettre tout en oeuvre dans la paroisse de l'Ange-Gardien et a réussi au parfait et à la joie de tous les membres de la famille, à entraîner tons ses paroissiens à aider en toute manière au succès du projet du monument à " JEAN TRUDELLE ". Nous savons que M. l'abbé Corriveau a été frappé de paralysie lors de l'érection de ce monument et ne put par conséquent le voir en place. L'on conçoit tout ce qu'il y avait d'amer pour le coeur de ce dévoué prêtre, d'être privé de jouir du succès d'une partie de son oeuvre.

Les fouilles qui ont été faites pour asseoir la maçonnerie des fondations du monument, ont mis à découvert les assises en pierre de la maison de " JEAN TRUDELLE " et toute la pierre extraite est entrée de nouveau dans les fondations de ce monument. Il fut aussi facile de voir du côté est,

parmi ces débris, des pierres noircies par la fumée, ce qui prouve que l'on avait touché à l'endroit de l'ancienne cheminée de la maison, en déblayant.

Lorsque les excavations furent creusées et prêtes à recevoir la maçonnerie des fondations, la petite croix en bois qui avait été placée sur le terrain en 1873, fut déposée sur le fond avant de commencer à construire les assises, afin que ce souvenir religieux puisse être à l'abri des mains profanes.

Le monument par lui-même représente une valeur d'un millier de piastres. Il est en pierre de taille des carrières de Deschambault, bouchardée fin et a la forme d'un obélisque, séparé, vers le milieu, par un cordon mouluré et sculpté. Le haut se termine par un chapiteau portant des feuilles de laurier sur les quatre faces. En front de ce chapiteau est le blason de la famille (marbre noir) sur la face duquel est incrustée une croix pattée et alaissée d'or. La base est en granite de la Rivière-à-Pierre sur laquelle repose (sur les quatre faces) un panneau

d'inscription. Sa hauteur totale est de vingt-cinq pieds au-dessus des assises qui ont elles-mêmes quatre pieds de profondeur ; soit en tout, trente pieds, y compris le casque qui couronne ce monument et sa largeur moyenne est de deux pieds carrés. Son poids approximatif est de trente-deux tonnes, comprenant : pierre, ciment, plomb, etc., etc., enfin tout ce qui est entré dans la construction.

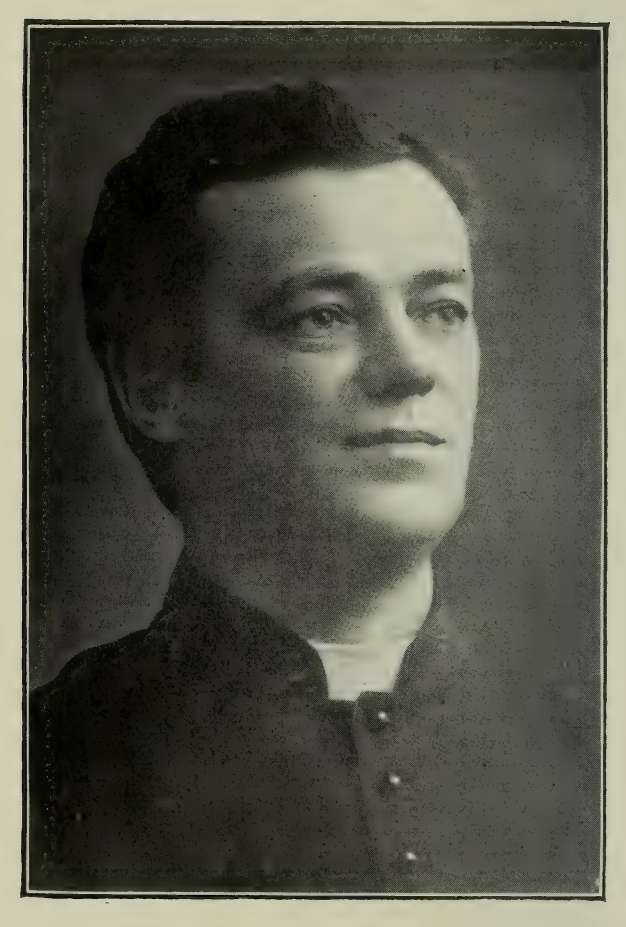
Sur la face principale du monument, côté sud, apparaissent en relief des emblêmes appropriées, dont voici la signification :

La croix	:	Symbolisant la foi.
La hache	:	" le colon.
La faux	:	" la moisson.
La gerbe	:	" l'abondance.
1645	:	Arrivée de " JEAN TRUDELLE " au Canada.
'Ad sum'	:	Devise qui réunit par la pensée tous les descendants de " JEAN TRUDELLE " au berceau de la famille.

Le calice : Rappelle la première messe dite à l'Ange-Gardien.
1664 : Marque l'année de cette messe.
Le blason : Armoiries de la famille, venant de Adrien Trudelle, de France, qui fut anobli en 1696.
Le casque : Celui de gentilhomme.

A la base du monument les quatre panneaux en marbre blanc (3 pieds carrés) chacun, portent en lettres noires, les inscriptions suivantes :

PRESIDENT-HONORAIRE



L'Abbé E.-O. CORRIVEAU

Curé de l'Ange-Gardien, 1908 à 1910

PANNEAU DE FRONT, COTE SUD

ICI

DANS LA MAISON DE

JEAN TRUDELLE

PREMIER ANCETRE DE LA FAMILLE

FUT CELEBREE, LE 18 OCT. 1664,

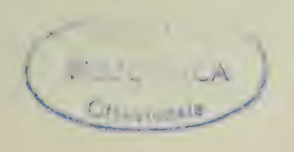
LA PREMIERE MESSE A L'ANGE-GARDIEN

PAR L'ABBE LOUIS ANGO DES MAIZERETS

MONUMENT ERIGE LE 1er SEPTEMBRE 1910

T.-Alfred Trudelle,
Architecte.

H. Laforce & Frère,
Entrepreneurs.



PANNEAU, COTE NORD

PATRON

Mgr l'Archevêque L.-N. Bégin.

PRESIDENTS HONORAIRES

M. l'abbé R.-E. Casgrain, ancien curé de l'Ange-Gardien.

M. l'abbé E.-O. Corriveau, curé de l'Ange-Gardien.

COMITE

Président : Joseph Trudelle, rentier.

Vice-prés. : T.-Alf. Trudelle, architecte.

Sec. trés. :Georges Trudel, Huissier de la Corporation de Québec.

Capt. Emile Trudel, Chef de police.

Nicolas Trudel, Agriculteur.

L.-A. Trudelle, Gér. d'assurance.

J.-Edmond Trudel, Offi. de douane.

Alphonse Trudel, Etudiant.

Joseph Trudelle. Contre-maître.

PANNEAU, COTE OUEST

Prêtres descendants de Jean Trudelle :

1826—Joseph Jean N.
1838—Joseph Pascal.
1845—Charles.
1864—Azade Joseph.
1871—Mgr F.-X.
1874—Charles.
1875—Joseph.
1876—Charles Ernest.
1884—Théophile.
1895—Rév. Père J.-A. C. SS. R.
1897—Joseph A.
1897—Irénée.
1897—Joseph Alfred.
1899—Hormidas.
1901—Réné Paul S. S.
1903—Anselme.
1907—Emile.
1907—Hervé.
1842—Louis Turcotte.
1871—J.-L. Lauriot.
1872—N. Lacasse.
1882—Rév. Père Dallaire F. P.
1882—T. Dassylva.
1897—J.-J. Massicotte.
1898—L.-A. Tuot.
1904—Rév. Père A. Tuot C. SS. R.

PANNEAU, COTE EST

Premiers colons.

A. Ayot,
R. Brisson,
L. Carreau,
J. Clément,
M. Enaud,
F. A. Fiset,
A. Gaboury,
L. Garneau,
P. Gendron,
C. Godin,
J. Goulet,
C. Garnier,
L. Girard,
M. Guyon,
F. Hébert,
M. Huot,
E. Jacob,
J. Jacquereau,
J. Julien,
R. Laberge,
B. Le Chenay,
A. Lefort,
C. Lefrançois,
N. Leroy,

R Letarte,
P. Maheux,
J. Marette,
G. Maroist,
J. Mathieu,
R. Pagez,
D. Perron,
P. Petit,
N. Quentin,
R. Richard,
N. Roussin,
P. Testu,
T. Touchet,
P. Tremblay,
J. Trudelle,
F. Vézina,
J. Vézina.

Ces premiers colons, qui ont ouvert la paroisse de l'Ange-Gardien, méritent d'être rappelés au souvenir de tous et c'est pourquoi leurs noms sont inscrits sur le monument.

Coïncidence remarquable et qu'il est bon de noter au point de vue historique : c'est qu'à l'heure précise (3 heures p. m. le 1er septembre 1910) où le transatlantique 'Empress of Britain' entrait dans

le port de Québec, ayant à son bord Son Eminence le Cardinal Vanutelli, délégué du Pape Pie X, au Congrès Eucharistique de Montréal, le casque couronnant le monument " Trudelle " fut mis en place, de sorte que l'on peut dire qu'au moment même, ce monument était complètement terminé.

L'inauguration du "Monument Trudelle " devra avoir lieu à la date que fixera le Comité Exécutif. Tout le public sera alors invité à assister à cette fête de famille et, à n'en pas douter, tous les Trudelle seront, en ce jour mémorable, au pied du monument de leur premier ancêtre du Canada.

A tous ceux qui pourraient être empêchés d'assister à cette fête nous conseillons de consulter les journaux qui seront appelés, dans le temps, à rendre compte de l'inauguration du dit monument.

Comité exécutif.


Président


Vice Prést.


Sec.-Trés.


Capt. Emile.


Edmond.


Nicolas.


Alphonse.


L. Arth.


Joseph.

L'oeuvre loue le maître.

1910

PIERRE ANGULAIRE

Une petite boîte en bois, recouverte en plomb, fabriquée par M. Arthur Trudelle, plombier à Québec, et renfermant ce qui suit, a été placée sous le socle du monument, côté ouest :

Almanach du Peuple illustré de 1910, donnant la liste des diocèses et des membres du clergé de la Province de Québec, le portrait de Pie X et celui des Evêques, la famille royale et les ministres du Canada, les sénateurs et les députés des Communes, les membres du ministère de la Province de Québec, les conseillers et les députés.

Collection de médailles donnée par Joseph Trudelle, président du comité du monument : du Sacré-Coeur, de Jésus de Prague, de St-Joseph, de l'Ange-Gardien, de Ste-Anne de Beaupré, de Notre-Dame du Saint-Rosaire du Cap, de Notre-Dame de Lourdes, de St-François d'Assise, de St-Antoine de Padoue, de St-Louis, de St-Jean-Baptiste et quelques pièces de monnaie. Aussi les noms des " Trudelle " de Montréal, ceux du Comité Exécutif et des sous-comités.

Par le vice-président T.-Alf. Trudelle : les journaux et revues du Canada et l'Abeille de Fontainebleau, France, traitant de la famille Trudelle au Canada.

Par l'Abbé Anselme Trudelle : l'origine des familles " Trudelle " du comté de Champlain.

Par l'Abbé Hervé Trudelle : celle des Trois-Rivières.

Par Georges Trudelle : celle de Portneuf.

Par Joseph Trudelle : celle de l'Ange-Gardien.

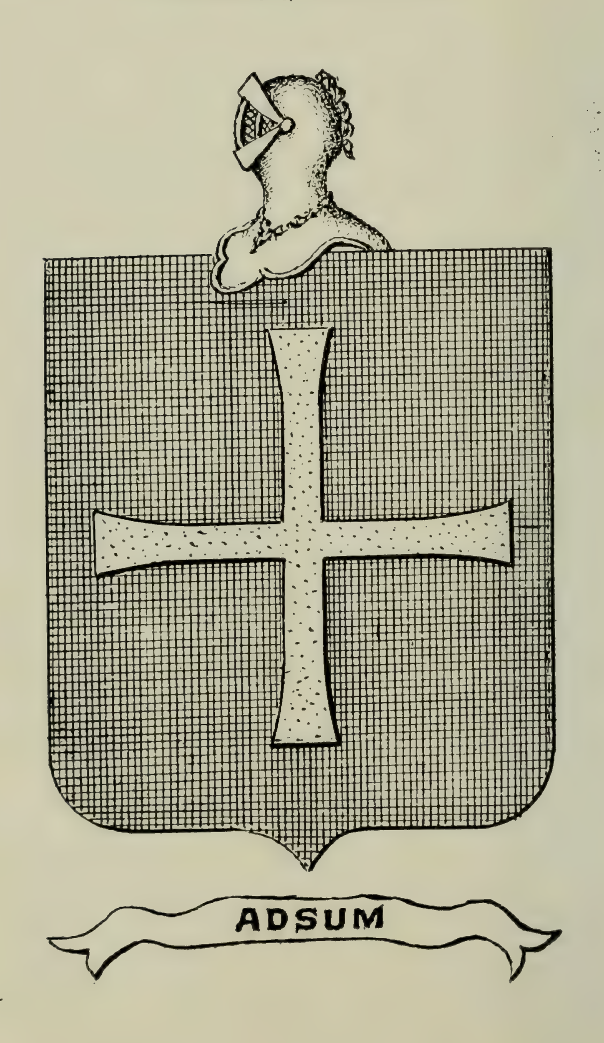
Par le notaire Robert Trudelle : celle du comté de Québec.

Par Delle. Eléonore Trudelle : celle des villes d'Ottawa et de Hull.

Les personnes mentionnées ci-après sont celles qui ont assisté à la pose de la pierre angulaire, le 24 août 1910.

Joseph	Trudelle,	Québec.	Président du Comité exécutif.
T.-Alf.	"	"	Vice-Président.
Joseph	"	Ange-Gard.	Membre du Comité.
Ambroise	"	"	Le dernier Trudelle possesseur du bien paternel.
H. Laforce.		Québec.	Constructeur du monument.

Blason de la famille Trudelle.



Si vous doutez de vous-même, que feront donc les autres.

LES DESCENDANTS DE "JEAN TRUDELLE"

Il y a actuellement, pour le moins, 5,000 familles issues de " JEAN TRUDELLE", tant au Canada qu'aux Etats-Unis d'Amérique et le plus grand nombre se trouve dans la Province de Québec. La plupart de leurs membres ont été des agriculteurs, surtout par le passé ; cependant il y en a eu de toutes conditions. Plusieurs ont occupé des positions importantes dans leur endroit respectif. A part les prêtres, l'on trouve des députés, des préfets, des maires, des conseillers, sans compter ceux des professions libérales, etc., etc. Nous aurions désiré les mettre tous en évidence dans ce récit ; mais comme il est impossible de les retracer tous, nous ne mentionnerons donc que ceux qui nous sont connus.

Parlons d'abord de la longévité de la vie chez les descendants de " JEAN TRUDELLE ". Les statistiques nous démontrent que, quoique la moyenne soit de 60 à 70 ans, cependant plusieurs ont atteint 80 à 90 ans, et quelques-uns ont approché même les cent ans, entre autres, Ambroise Trudelle, qui vécut sur le bien paternel et qui mourut à l'âge remarquable de 98 ans. De nos jours nous trouvons à Québec Joseph Trudelle, ancien marchand, qui porte vaillamment ses 94 ans. Un autre digne de mention est Jacques Trudelle, cultivateur à Charlesbourg, qui a atteint ses 92 années. Nous croyons sincèrement que si nous pouvions connaître tous les membres de la famille, il nous serait facile de trouver parmi eux des nonagénaires en nombre suffisant pour étonner le lecteur.

Comme nous venons de le dire, certains membres de la famille Trudelle se sont particulièrement distingués ; aussi croyons-nous qu'il serait intéressant, pour le lecteur, de faire connaissance avec quelque-uns d'entre eux

et c'est pourquoi nous les rappelons ici à son attention.

LE CLERGE

Mentionnons, tout de suite, M. l'abbé Charles Trudelle, l'auteur des ouvrages suivants : " La paroisse de Charlesbourg ". " Trois souvenirs ". " Le frère Louis ", etc. Ce prêtre a occupé des positions marquantes parmi le clergé, et nous le trouvons même, de 1878 à 1886, supérieur du collège de Ste-Anne Lapocatière. Il avait en outre une grande vénération pour tout ce qui touche à la famille Trudelle, aussi travailla-t-il sans relâche dans le but de faire sortir du domaine de l'inconnu, ceux de qui nous descendons. A cet effet, il fit même un voyage en France, afin de puiser à la source de la famille, les précieuses connaissances qu'il nous a laissées et dont nous lui sommes redevables.

Monseigneur F.-X. Trudelle, de Old Town, Maine, s'est lui aussi distingué et le Saint-Siège a su reconnaître ses qualités en lui conférant le titre et les honneurs qu'il porte avec distinction.

Nous ne pouvons aussi oublier de rappeler ici le Rév. Père J.-A. Trudelle, rédemptoriste, actuellement recteur à Ste-Anne de Beaupré, non plus que le Rév. Père Paul Trudelle, jésuite, le Rév. Père Dallaire, dominicain, et enfin tous les prêtres descendants de " JEAN TRUDELLE " dont les noms sont inscrits sur le " Monument Trudelle " et qui forment l'avant-garde de notre famille.

Comme complément aux quelques religieux que nous venons de mentionner, nous reproduisons ci-dessous un article qui a paru dans la " Gazette " des Cantons de l'Est :

" Rome, Mai 1870 ".

" A Rome et ailleurs la dévotion du
" St-Rosaire, que l'on pourrait appeler
" la Reine des dévotions populaires, se
" répand de plus en plus. Sur la de-
" mande du Rév. Père Trudelle, maître
" général de l'Ordre des frères pré-
" cheurs, le Saint-Père a accordé l'in-
" dulgence plénière à cette dévotion
" pendant tout le temps du Concile."

Nous avons vu au chapitre huit, un tableau indiquant les noms des prêtres descendant de " JEAN TRUDELLE " et nous savons qu'ils sont au nombre de vingt-sept. A part ces prêtres, beaucoup de religieux sont répartis dans les différents cloîtres de ce pays et des Etats-Unis d'Amérique.

RELIGIEUSES

Pour retracer les personnes issues de " JEAN TRUDELLE ", religieuses dans les communautés, l'on pourra consulter les archives des établissements ci-dessous mentionnés dans lesquels elles sont entrées. Jusqu'à présent nous retraçons une centaine de ces religieuses :

Québec.	Ursulines.
"	Hôtel-Dieu.
"	Hôpital-Général.
"	Soeurs Grises.
"	Bon-Pasteur.
"	S. Servantes de Marie.
"	Franciscaines.
"	Ste-Famille.

Montréal.	Soeurs Grises.
"	De la Providence.
"	Jésus-Marie.
"	L'Assomption.
"	Ste-Anne.
"	Petites Soeurs de Marie.
Trois-Rivières.	Ursulines.

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Ernest Trudelle entré en 1866
(Frère Sylvestre)
Joseph Trudelle entré en 1886
(Frère Maurelian)
Ovila Trudelle entré en 1889
(Frère Sergius-Pius)

En général, toutes les communautés enseignantes du Canada ont eu, au nombre de leurs élèves, des descendants de " JEAN TRUDELLE ".

Avant de présenter au lecteur quelques autres sujets, il nous paraît à propos de lui faire part d'un trait historique que raconte M. l'abbé Charles Trudelle dans une histoire intime :

“ Notre aïeule maternelle, dit M. “ l’abbé Trudelle, Dérothée Couture, “ était arrière-petite-fille de Guillaume “ Couture, compagnon de captivité du “ Père Jogues. Ce brave et courageux “ confesseur de la foi, que l’amour de “ la souffrance pour Jésus-Christ seul “ engagea à aller se joindre au Père “ Jogues, devint volontairement captif “ des Iroquois en 1642. Ils lui écra- “ sèrent d’abord tous les doigts des “ mains, dit Charlevoix, après en avoir “ arraché les ongles avec les dents. “ Ensuite ils lui percèrent la main “ droite avec une épée ; et le Père “ Jogues ne put le voir ainsi mutiler “ sans être ému jusqu’au fond de l’âme ; “ il courut embrasser ce jeune homme, “ et comme il voulut l’encourager “ par le souvenir des vérités éternelles, “ il le trouva dans des sentiments qui le “ charmèrent, et plus occupé, disait-il, “ des souffrances de son divin Sauveur “ que des siennes propres. Regardons, “ ajoute M. l’abbé Trudelle, comme un “ bonheur de compter parmi nos ancê- “ tres ce généreux confesseur de la foi “ et au temps de l’épreuve, prenons cou-

"rage, le sang d'un martyr coule dans
" nos veines."

Nous entrons maintenant sur le terrain des laïques, à l'effet de les retrouver dans leur état respectif. Voici :

SENATEUR

L'hon. F.-X.-A. Trudelle.......1873-90

DEPUTES A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

Olivier	Trudelle....	...1830-38
F.-X. Anselme	"	1871-75
Robert	"	1881-86
Ferdinand	"	1886-90

Ci-suit les noms de ceux qui sont entrés dans les professions libérales :

MEDECINS

Joseph E.	Trudelle...	1843
Charles	"	1847
Eugène H.	"	... .1878
Tancrède	"	1879
Aimé	"	1881
F.-X.	"	1890
Pierre	"	1897
Joseph	"	1899
Ferdinand	"	... .1903

Présentement à l'étude de la médecine :

Justin	Trudelle	...St-Stanislas.
Jean-Baptiste	"	...Québec.

AVOCATS

F.-X. Anselme	Trudelle	1861
Henri	"	1875
Armand	"	1883

NOTAIRES

Augustin	Trudelle	1799
Jean-Baptiste	"	1839
Jean-Pascal	"	1839
Olivier	"	1842
Ambroise	"	1842
Robert	"	1863
David Tancrède	"	1870
Robert	"	... .1910

N. B.—Le premier appariteur à l'Université Laval de Québec, en 1857, fut Nicolas Trudelle, de l'Ange-Gardien, côte de Beaupré.

ARCHITECTES

Théophile Alfred Trudelle........1873
Adélard " 1905
Zéphirin " 1907
Alfred " 1908

INGENIEURS CIVILS

Paul Trudelle..........1867
Elzéar " 1878

ARPENTEURS

Thomas Trudelle..........1867

La famille Trudelle compte aussi parmi ses membres, des professeurs, des instituteurs et des instructeurs de tous ordres qui ont fait partie de la classe enseignante.

MILITAIRES

Nous ne saurions retracer tous les membres de la famille Trudelle qui ont figuré et même pris une part active dans la milice. Nous savons qu'ils furent très-nombreux et que certain d'entre eux ont occupé des grades importants. En voici quelques-uns :

En 1697, Nicolas, fils de " JEAN TRUDELLE ", fut le premier de la famille qui eut le grade de capitaine de milice de la Seigneurie de Beaupré, ce qui, à cette époque, était une marque de grande distinction.

A la prise de Québec, en 1759, nous trouvons aussi Pierre Trudelle, à l'âge de 29 ans, capitaine de milice. L'histoire rapporte qu'il commandait un corps de braves, sur les hauteurs de Beauport, afin d'empêcher les troupes anglaises qui approchaient de la côte avec leurs vaisseaux de guerre, de débarquer sur la rive. Pierre Trudelle tomba sous les balles de l'ennemi, mais non sans avoir lui-même tué déjà plusieurs militaires anglais qui cherchaient

à approcher. L'on n'a jamais su où le corps de ce brave avait été inhumé.

La " Gazette de Québec ", du 14 juin 1825, fait une mention spéciale de Pierre Trudelle.

Au nombre de ceux qui se sont rendus à Rome, en 1868, pour la défense du pouvoir temporel du St-Siège, sous le règne de Pie IX, nous trouvons les personnes ci-dessous mentionnées :

Le chevalier Charles Trudelle, Zouave.
Victor " "
Alexandre " "

Le fait suivant mérite aussi d'attirer notre attention, et nous le livrons à la méditation de ceux qui ont l'amour de la patrie :

Jean-Baptiste Trudelle, cultivateur à Châteauguay, fut compromis durant les troubles de 1837, puis condamné à mort et déporté en 1839 à Sydney, Nouvelle Galles du Sud, avec 57 Canadiens. Le voyage dura 5 mois ; tous passèrent près de six ans en exil et furent graciés en 1844. Pour avoir voulu défendre nos

droits, ce Trudelle a exposé même sa vie ; bel exemple de l'amour de la patrie que nous a laissé ce coeur noble et aimant. Suivons donc ce modèle en temps et lieu.

Il est important de faire place, en ce volume, à nos gardiens de la paix. Nous les trouvons à l'arrière-garde, exerçant leur oeil vigilant sur tous. Saluons-les donc dans les chefs que nous nommons ci-dessous :

J.-Benj. Trudelle	Police riveraine. Québec.
Pierre "	Montréal.
Rosaire "	Trois-Rivières et Grand'Mère.
Capt. Emile "	Québec.

Il nous paraît juste aussi de ne pas oublier ceux de la famille Trudelle qui ont pratiqué les arts.

Nous savons qu'il y a eu, de tout temps, beaucoup de musiciens chez les Trudelle, voire entre autre " La fanfare Trudelle " composée de 24 jeunes instrumentistes qui a eu l'honneur de

remporter un premier prix dans un concours. Il faut aussi tenir compte de la " Fanfare du monument Trudelle " à l'Ange-Gardien, dont le fondateur est M. Joseph Trudelle de cette paroisse. Elle a pris naissance à l'occasion de l'érection du dit monument. Les professeurs de musique ont été nombreux et la sculpture, la peinture, etc., ont eu aussi des adeptes chez les descendants de " JEAN TRUDELLE ".

Terminons cette nomenclature des états de position de quelques-uns des membres de la famille-Trudelle en mettant à la connaissance du lecteur que feu J.-B. Trudelle, de son vivant notaire, fût l'un des fondateurs de la Société St-Jean-Baptiste au Canada et en fut aussi le président en 1849. Ceux qui ont connu ce Monsieur Trudelle, nous disent qu'il était un véritable musicien et sa voix charmante, qu'il fit souvent entendre en public, n'a pas, dit-on, été surpassée.

Enfin, nous ferons remarquer au lecteur que la grande majorité des

membres de la famille Trudelle qui sont entrés soit dans l'industrie ou le commerce, etc., ont acquis, par leur valeur, une position enviable sous tout rapport.

LES TRUDELLE EN 1871

Pour l'information de ceux qui désirent se renseigner sur la famille Trudelle et connaître l'endroit où s'établirent ses membres, nous donnons ici les noms des nôtres que nous trouvons en consultant l'Almanach des adresses de la Puissance du Canada de 1871.

PROVINCE DE QUEBEC

ANCIENNE LORETTE

Trudelle André, journalier.
" François, cultivateur.
" Ignace "
" Louis "

ANGE-GARDIEN

Trudelle Ambroise, cultivateur.
" Solime, "

Trudelle Charles, menuisier.
" Norbert, journalier.

BATISCAN

Trudelle Louis, charretier.

BEAULIEU

Trudelle Louis, hôtelier.

BERTHIER (en haut)

Trudelle Etienne, journalier.

CHARLESBOURG

Trudelle Jacques, cultivateur.

CHATEAU RICHER

Trudelle Charles, cultivateur.
" Elie, journalier.
" Joseph, cultivateur.
" Nérée, "
" Pierre, journalier.

COTEAU ST-AUGUTIN

Trudelle Antoine, forgeron.
" F.-X., professeur de musique.

HULL

Trudelle Hilaire, journalier.
" J.-B., épicier.
" Moïse, tourneur.
" Narcisse, J. B.

LEVIS

Trudelle Pierre, forgeron.

ILES DE LA MAGDELEINE

Trudelle Charles, prêtre, curé.

MONTREAL

Trudelle Alexandre, charpentier.
" Alexis, maçon.
" Alfred, fabricant.
" Ambroise, journalier.
" Antoine, forgeron.
" F.-X.-A., avocat.

Trudelle E., épicier.
" Eugène A., commis.
" Eugène, médecin (étudiant).
" Eugène H., médecin (étud.).
" F.-X. professeur de musique.
" Georges, barbier.
" Georges, marchand de bois.
" Grégoire, journalier.
" Henri, menuisier.
" Isaac, fabricant.
" J.-B., "
" Joseph, forgeron.
" Joseph, "
" Joseph, menuisier.
" Joseph, épicier.
" Joseph, journalier.
" Joseph, peintre.
" Louis, commis.
" Marc, menuisier.
" Narcisse, entrepreneur.
" Olivier, boulanger.
" Olivier, "
" Olivier, menuisier.
" Victor, commis.
" Victor, marchand.
" Xavier, journalier.
" Edouard, menuisier.
" Joseph, épicier.

NICOLET

Trudelle Joseph, forgeron.
" Ludger, "
" Thomas, "

PETITE COTE

Trudelle Joseph.

POINTE AUX TREMBLES

Trudelle Samuel, cordonnier.

QUEBEC

Trudelle Antoine, journalier.
" " charretier.
" Augustin, "
" Barthélemy, forgeron.
" Charles, "
" " épicier.
" " menuisier.
" " médecin.
" " cordonnier.
" " arrimeur.
" " journalier.

Trudelle Edmond, boulanger.
" " menuisier.
" Edouard, charretier.
" " hôtellier.
" " journalier.
" Ferdinand, charretier.
" Flavien, voiturier.
" François, charretier.
" " pompier.
" " journalier.
" F.-X., meublier.
" " menuisier.
" George, "
" " messager.
" Godefroy, cordonnier.
" Guillaume, commis.
" Henri, charpentier de navire.
" Ignace, marchand.
" Isaïe, charretier.
" Jacques, "
" " cordonnier.
" Jean, charretier.
" " menuisier.
" " journalier.
" J.-B., rentier.
" Joseph, "
" " employé civil.
" Joseph B., marchand.

Trudelle Joseph, menuisier.
" Louis F., marchand.
" Narcisse, cordonnier.
" Nicolas, meublier.
" Philippe.
" Pierre, charretier.
" " maçon.
" " marchand.
" Thomas, peintre.
" George, journalier.

QUEBEC SUD

Trudelle Nicolas, journalier.

STE-ANNE DE LA PERADE

Trudelle Adolphe, épicier.

ST-BARTHELEMY

Trudelle Joseph, cultivateur.

STE-BRIGITTE DE LAVAL

Trudelle Augustin, cultivateur.

STE-CATHERINE

Trudelle et Trudelle, forgerons.

ST-CHARLES

Trudelle Edmond, serviteur.
" Jean, menuisier.

ST-FEREOL

Trudelle J.-B., cordonnier.

ST-FRANÇOIS DU SUD

Trudelle Charles, prêtre, curé.

STE-GENEVIEVE

Trudelle Côme, adjudant.
" D. T., Sec.-Trés. Municipalité.
" Pierre, capitaine.
" F.-X., médecin.
" Joseph, "
" Philippe, major.
" Robert, notaire.

ST-GREGOIRE

Trudelle Zéphirin, forgeron.

ST-ISIDORE (Laprairie)

Trudelle Joseph Eusèbe.
" Jos. Narcisse, prêtre, curé.

ST-JEAN-BAPTISTE, (Montréal)

Trudelle George, journalier.

ST-JEAN DE MATHA

Trudelle J.-B., cultivateur.

ST-JOACHIM

Trudelle Napoléon, tailleur de pierre.

ST-MODESTE

Trudelle François, meunier.
" Michel, commissaire d'école.

ST-PROSPER

Trudelle Joseph, conseiller.
“ F.-X., maire.
“ Jean, commissaire d'école.

STE-SCHOLASTIQUE

Trudelle Alfred, forgeron.

ST-STANISLAS

Trudelle Léon, conseiller.

ST-TITE (Champlain)

Trudelle Olivier, major.
“ Joseph, maire.

TANNERIE OUEST (Montréal)

Trudelle Eugène, commis.
“ Narcisse, entrepreneur.
“ Olivier, menuisier.

TROIS-RIVIERES

Trudelle Adolphe, peintre.
" Edouard, commis.

PROVINCE D'ONTARIO

OTTAWA

Trudelle Pierre.
" Théophile, imprimeur.

STONEY POINT

Trudelle Benjamin, cultivateur.
" Clovis, "
" Pierre.

Sur le total (149) de cette liste de noms, nous comptons 130 chefs de famille ; mais il faut reconnaître que nous n'avons pas ici tous les Trudelle établis au Canada en 1871 ; car, à n'en pas douter, un grand nombre sont omis

sur l'almanach que nous avons consulté et depuis 40 ans ce chiffre a augmenté considérablement. Par la généalogie de la famille, nous arrivons présentement et facilement au chiffre de 4000 descendants de " JEAN TRUDELLE " au Canada ; et si nous tenons compte de ceux établis à l'étranger et des inconnus, nous dépassons certainement le nombre de 5000 familles.

NOTES DIVERSES

LES NOTRES A L'ETRANGER

Dans le journal " La Minerve " du 24 juin 1875, nous lisons ce qui suit :

" Nous avons eu le plaisir de passer
" quelques heures avec M. Meunier du
" Courrier des Etats-Unis et M. Tru-
" delle, frère du capitaine Trudelle, du
" paquebot français et lieutenant de la
" marine française. Ces messieurs fai-
" saient leur premier voyage au Canada
" et ils ont été surpris de trouver ici une
" population tout à fait française, fière
" de son origine et heureuse d'appar-
" tenir à la grande nation. M. Trudelle

" a été singulièrement étonné de
" trouver à Montréal un grand nombre
" de personnes qui portent son nom et il
" nous a dit que cette famille était très
" peu nombreuse en France.

" Nous conservons un agréable sou-
" venir de ces compatriotes ; qu'il nous
" permette de les désigner ainsi, car
" nous aimons toujours à croire
" qu'entre Français et Canadiens il n'y
" a qu'une distance qui disparaît dès
" que l'on se connaît."

A la veille de mettre sous presse le présent ouvrage, nous recevons la lettre de faire part dont nous trouvons ici le fac-similé :



Vous êtes prié de bien vouloir assister aux Service,
Convoi et Enterrement de

Monsieur Amédée-Anatole Lendormy-Trudelle

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE DE LA MAIRIE
DE FONTAINEBLEAU

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

décédé, muni des Sacrements de l'Eglise, le 22 Février, 1911, en son domicile, à Héricy, dans sa 67e année.

La cérémonie funèbre aura lieu le **VENDREDI 24 FEVRIER** courant, à 10 heures précises, en l'Eglise paroissiale de **FONTAINEBLEAU**.

ON SE RÉUNIRA A L'ÉGLISE

DE PROFUNDIS !

De la part de :

Monsieur et Madame Léon Lendormy-Trudelle, ses frère et belle-sœur ; Madame Suzanne Lendormy-Trudelle, sa nièce ; M. Robert Lendormy-Trudelle, son neveu ; de toute sa Famille ; de Madame Julie Goimbault, sa fidèle gouvernante, et de ses amis.

Ce monsieur Trudelle est celui dont il est question à l'article de la "Minerve" que nous venons de voir. Il était un de nos plus sincères et dévoués correspondants de France ; aussi cette mort prématurée nous ravit celui des nôtres à l'étranger qui s'est le plus intéressé à la famille Trudelle au Canada.

Voici ce que " L'Action Sociale " du 22 mars 1911, publie à ce sujet :

DECES DE M. ANATOLE TRUDELLE

" M. T.-A. Trudelle de cette ville
" nous apprend qu'un descendant de
" la famille Trudelle en France, M.
" Anatole Trudelle, secrétaire général
" honoraire de la Mairie de Fontaine-
" bleau et officier de la Légion d'hon-
" neur, vient de mourir à Fontaine-
" bleau, France, dans sa 67e année.

“ Le défunt a été en relation cons-
“ tante avec les descendants de la
“ famille Trudelle en Canada. Il s'est
“ vivement intéressé l'année dernière
“ à l'érection du “Monument Tru-
“ delle ” à l'Ange-Gardien.

“ Nous constatons par le faire part
“ qui est envoyé de France, que là-bas
“ on a conservé l'ancienne épellation :
“ on écrit **Trudelle** et non **Trudel**.

RUE TRUDELLE

En visitant Québec, l'on remarque à St-Malo une rue partant de la rue St-Valier et allant vers le sud qui a nom : " Trudel " (1). Ce nom est là pour rappeler le souvenir de l'honorable F.-X. Anselme Trudelle, de son vivant avocat et sénateur et qui était propriétaire du terrain sur lequel passe cette rue.

(1) Quoique ce nom soit tronqué, nous l'avons écrit tel que l'inscription de la rue le comporte.

LE POETE CANADIEN

Le lecteur a du sans doute admirer cette gracieuse poésie à l'entrée de ce volume. M. Caouette a bien voulu tirer de sa lyre ces belles pensées qui réveillent, avec tant d'effet, un précieux passé. Puisque ce poète a fait allusion à la devise de la famille Trudelle : "Adsum", que tous ses membres le remercient par cette voie.

JOURNAUX

Nous croyons entrer dans les vues de la famille Trudelle en remerciant, au nom de tous, les journaux qui ont bien voulu publier certains articles sur l'oeuvre du " Monument Trudelle ".

Voici leurs noms :

L'Action Sociale, Québec.........	nov. 1909
	10 déc. 1909
	10 fév. 1910
	10 juin 1910
	30 juin 1910
	15 août 1910
Le Soleil, Québec................	10 déc. 1909
	25 janv. 1910
L'Evénement, Québec	10 déc. 1909
	10 sept. 1910
Le Temps, Ottawa..............	27 avril 1910
L'Abeile de Fontainebleau....... France.	24 juin 1910

HISTOIRE DE LA PAROISSE DE ST-PROSPER

Le lecteur étranger au comté de Champlain qui désirerait connaître plus particulièrement les Trudelle de cette partie du pays, pourra consulter l'histoire intitulée : " Autour du clocher natal " ; il y trouvera une foule de notes intéressantes qui touchent à la famille en cet endroit.

PHOTOGRAPHIE EN RESERVE

L'Université Laval, à Québec, a bien voulu nous permettre de lui offrir une photographie du " Monument Trudelle " qu'elle a placée en réserve avec ses précieuses collections. Le public pourra donc voir cette photographie à loisir, et nous sommes heureux de la savoir à l'abri de toute destruction pour l'avenir. Si jamais le dit monument disparaissait, elle sera là pour redire aux générations futures ce que la famille Trudelle a fait pour son premier ancêtre au Canada.

FEUILLE DE ROUTE

Dans la brochure de 1911 (feuille de route) du chemin électrique de Québec à Ste-Anne de Beaupré, nous trouverons une description du " Monument Trudelle ". Les touristes sur ce chemin pourront se rendre compte pourquoi ce monument est là et ce qu'il rappelle.

LITHOGRAPHIE

En s'adressant à M. Joseph Trudelle, président du comité du " Monument Trudelle ", le public pourra se procurer une lithographie du dit monument.

LE PHOTOGRAPHE DU " MONUMENT TRUDELLE "

Le premier qui a eu l'avantage de photographier ce monument, est M. Joseph Beaudry, photographe, dont l'atelier est au No. 263 rue St-Jean, Québec. Il tient à la disposition du public la photographie du " Monument Trudelle " de toute dimension.

EPILOGUE

Le récit que nous pouvions faire de la vie de " JEAN TRUDELLE " et de ses descendants est maintenant terminé. Le lecteur n'y aurait-il trouvé que certains passages intéressants que nous en serions agréablement satisfait. Nous avouons toutefois qu'il y a, entre autres, une lacune en ce volume ; en effet, il semble que ceux de la famille Trudelle, qui portent autre nom que celui-ci, aient été oubliés. Il n'en est rien, car nous y avons bien pensé, et si Dieu nous prête vie nous ferons suivre le présent ouvrage d'une édition spéciale qui les fera connaître et apprécier.

Avant de nous retirer, nous offrons nos sincères remerciements à ceux qui, en quelque manière, nous ont aidé à compléter notre travail, et nous prions aussi nos lecteurs de ne pas trouver trop téméraire l'auteur de ce livre qui ose offrir au public son modeste ouvrage afin de raffermir, plus particulièrement chez les Trudelle, l'amour de la famille et celui de la patrie.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages

